

## La peine capitale: «Le débat est bien mort»

JOHANNE LENNEVILLE  
de la Presse Canadienne

Secouée par un sentiment d'impuissance, la Fédération des policiers du Québec se dit déçue par le vote majoritaire des députés fédéraux contre le retour de la peine de mort.

Pour le directeur exécutif de la fédération, M. Guy Marcil, il est maintenant clair que quel que soit le parti au pouvoir, on ne peut s'attendre à voir rétablir un jour la peine de mort, car le vote des députés ne reflète guère l'opinion publique.

M. Marcil espérait voir le rétablissement de la peine de mort grâce à la position du Parti conservateur sur le sujet, mais attribue la défaite à la grande majorité des députés conservateurs provenant du Québec qui ont voté contre la résolution.

«On peut dire aujourd'hui que la question de la peine de mort est réglée. Que ce soit sous les libéraux, les néo-démocrates ou même les conservateurs, on peut dire maintenant que ce sera toujours la même chose. Mais il reste que 75 p. cent des gens sont en faveur de la peine de mort», et c'est là un message que les politiciens ne semblent pas comprendre, affirme M. Marcil.

Et si la majorité de la population soutient le retour de la peine de mort, c'est que la violence prend de plus en plus de place dans la société et que les hommes politiques manquent de courage pour assurer la sécurité des gens, estime-t-il.

«On voit aujourd'hui, avec les problèmes de violence dont sont victimes les propriétaires de dépanneurs, que les gens sont en train de reprendre eux-mêmes en main la justice. Ça n'a plus de sens. Il y a un message là-dedans», soutient le porte-parole de la fédération.

M. Marcil prône une commission royale d'enquête qui ferait un vrai bilan du système carcéral, judiciaire et policier.

La Fédération des policiers du Québec, qui regroupe 9000 membres, est majoritairement en faveur du rétablissement de la peine de mort.

### Détenus

L'Office des droits des détenus (ODD) réagit très favorablement devant les résultats du vote. «On a vraiment franchi un grand pas», a déclaré le coordonnateur de l'ODD, M. Jean-Claude Bernheim.

## «Grâce à Carlo Rossi...»

PIERRE APRIL  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

Le député libéral Carlo Rossi, ex-lieutenant détective aux enquêtes criminelles au Service de police de Montréal, pendant plus de trente ans, rayonnait de joie après le vote contre le rétablissement de la peine de mort.

«C'est grâce à lui, a souligné mardi Jean-Claude Malépart, si tous les libéraux sauf un ont voté contre le rétablissement de la peine de mort, il n'a pas cessé de faire campagne».

Pourtant Carlo Rossi, qui a vécu dans le sillage de violents criminels irrécupérables, a assisté à des funérailles de ses anciens collègues et amis policiers, a déjà fortement souhaité le retour de la peine capitale.

C'est petit à petit que s'est opéré sa conversion. «Lorsqu'on est simple citoyen, dans la rue, a-t-il confié, c'est facile de dire de pendre ces criminels, d'en débarrasser la société une fois pour toute, mais une fois député, lorsqu'on est tenu de faire un examen de conscience plus approfondi, c'est autre chose».

Pour lui, dire oui à la peine de mort, équivalait à entreprendre les démarches pour trouver des bourreaux. Cette éventualité ne lui plaisait pas. Dans sa sérieuse réflexion, comme il l'a avoué, il s'est rendu compte que le vrai coupable «c'était le système pénal et judiciaire canadien» qui n'hésite pas à remettre des criminels dangereux dans la rue.

De toute évidence, Carlo Rossi n'a pas été le seul à sonder sa conscience et à prendre la décision de renvoyer cette terrible question de la peine de mort aux calendes grecques.

Dans un vote étonnant pour tous les observateurs et les participants, 148 députés, libérés

Selon lui, ce vote reflète l'évolution de la société. «On peut constater que lors du vote de 1976, il y avait eu une majorité de six voix, et qu'aujourd'hui on note une majorité de 21 voix, et on a affaire à un gouvernement de droite. Je crois que c'est significatif de l'évolution au sein de la société».

L'Office se dit satisfait principalement pour deux raisons: «D'abord, les députés ont pris conscience que la peine de mort n'était pas la solution à certains actes violents et que le Canada devait demeurer un pays respectueux du droit à la vie. Et on peut constater que l'opinion publique a changé et que le taux de personnes favorables à la peine de mort a diminué au cours du débat, ce qui est très encourageant», souligne M. Bernheim.

Lorsque les gens ont accès à toute l'information sur le sujet, on peut s'apercevoir qu'ils sont moins répressifs, souligne-t-il, «car dix p. cent des gens ont changé d'avis durant le débat, et pour moi c'est très significatif».

### Le débat est mort

«Je crois que le débat est enfin mort», s'est exclamé pour sa part M. Aubrey Gordon, président du comité national des avocats de la Coalition contre le retour de la peine capitale, à Toronto.

«Nous pensions que nous étions en mauvaise position», a ajouté l'avocat de Toronto, qui se trouvait au parlement lors du dévoilement des résultats du vote au Communiqué. «Nous pensions que nous pouvions remporter la victoire par une ou deux voix, ou avoir un vote nul. Lorsque les résultats ont été annoncés, j'ai été renversé», avoue-t-il.

Cette coalition est composée de groupes religieux, de prisonniers et d'organisations humanitaires comme Amnesty internationale.

Tout en félicitant les députés pour leur décision, le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie du Québec a tenu à souligner que ces derniers «ont voté selon leur conscience, tout en reconnaissant que le peuple québécois tient aux valeurs sacrées de la vie».

Il souhaite maintenant que les politiciens mettent plus d'énergie à s'attaquer aux causes sociales de la violence et non à des réponses punitives qui ne font que la perpétuer».

de leurs attaches partisans, ont voté contre le rétablissement de la peine capitale contre 127 qui ont souhaité le retour du châtiment ultime.

Lorsque le résultat a été annoncé, mardi matin à 1h40, par le président de la Chambre des Communes, John Fraser, les abolitionnistes ont fait éclater leur joie qui s'est propagée dans les tribunes réservées au public et remplies de gens.

Dans cette expression de la démocratie non-partisane, les gens se sont retrouvés et se sont félicités. Le premier ministre Brian Mulroney, un opposant de longue date au retour de la peine capitale était rayonnant. Il a félicité le chef libéral John Turner et celui du NPD Ed Broadbent.

Le leader néo-démocrate Ed Broadbent a qualifié ce vote de «victoire pour la vie».

De son côté, le plus ardent propagandiste du retour de la peine capitale, disparu du Canada depuis 1976, le député conservateur Bill Domm visiblement déçu de la tournure des événements a promis de poursuivre sa croisade.

«Je ne crois pas que je sois plus déçu, a-t-il dit, que les 70 p. cent de Canadiens qui, dans les sondages, souhaitaient le retour de la peine capitale.»

Mardi, à quelques heures des vacances estivales, certains députés abolitionnistes, étaient encore surpris de l'ampleur de leur victoire. «Je suis surpris, a dit le député libéral Don Boudria, mais enfin soulagé. Je n'avais pas réussi à fermer l'oeil depuis la nuit précédente le vote tellement j'étais nerveux».

«Si les gouvernements ne veulent plus entendre parler de cette question, a conclu le député libéral Jean-Claude Malépart, ils devront s'attaquer sans tarder à la réforme du système judiciaire et pénal».

# Bourassa refuse de s'engager à ramener Latulippe au cabinet

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Bien qu'il soutienne qu'en aucun moment les directives imposées aux ministres quant aux conflits d'intérêts aient été transgressées, le premier ministre Robert Bourassa refuse de s'engager à reprendre l'ex-Solliciteur général Gérard Latulippe dans son cabinet.

«On verra, une fois qu'il aura réglé avec son bureau d'avocats, je discuterai avec lui. On verra s'il est intéressé à revenir», a soutenu M. Bourassa, après l'assermentation rendue nécessaire mardi par un remaniement ministériel mineur.

Au même moment, devant les faits nouveaux rendus publics par les médias, M. Latulippe se voyait forcé de fournir des explications additionnelles sur son départ.

Dans une déclaration écrite, il a reconnu qu'un contrat de \$75000 adjugé à Prémar, (une firme dirigée par des amis et liée à son ancienne étude d'avocats McDougall et Caron), n'était pas passé par le processus habituel du fichier central des fournisseurs du gouvernement (appelé «Rosalie»).

Interrogé spécifiquement sur des firmes disposant d'expertise dans le domaine policier, l'ordonnateur du fichier est resté muet. Le 17 juin 1986, le bureau du sous-Solliciteur général s'adressait par lettre à trois compagnies, Malette Major et Martin, Consultants et Prémar pour obtenir des soumissions sur un contrat de consultant pour préparer la réforme des corps policiers québécois. Trois jours plus tard, Prémar était retenue «pour la seule raison qu'elle était financièrement plus avantageuse que Malette, Major et Martin», précise M. Latulippe dans sa mise au point.

En février et mars 1986, deux contrats de moins de \$5000 avaient été octroyés directement à Prémar par le ministre de M. Latulippe. Dès le début de son mandat, le ministre avait recommandé M. Serge Martel, le président de Prémar, comme consultant «parce qu'il connaissait l'expertise de ce dernier en matière policière». M. Martel est un ancien collègue de classe de M. Latulippe et fut associé chez McDougall Caron, tout comme M. Latulippe.

Ce dernier s'est aussi défendu d'intervenir en faveur de ses anciens clients, bien que sa conjointe de fait, Me Diane Fortier, ait été, jusqu'à tout récemment, responsable du droit du travail à McDougall Caron, le même secteur dont s'occupait M. Latulippe lorsqu'il était chez McDougall Caron. L'ex-ministre nie aussi



LASERPHOTO PC

Le nouveau ministre du Revenu, M. Yves Seguin, a été assermenté mardi, en présence du premier ministre Robert Bourassa. M. Seguin devient ministre du Revenu à la suite du mini-remaniement ministériel annoncé par M. Bourassa au moment où le Solliciteur général, M. Gérard Latulippe, faisait part de sa démission.

«être intervenu de quelque façon que ce soit» pour suggérer à la firme d'avocats Denis et Comtois, qui venait de recevoir des contrats du Solliciteur général, d'engager Me Fortier. «Trois avocats de McDougall et Caron ont travaillé à ce dossier à la demande de Me Denis», a soutenu M. Latulippe.

### L'opposition

«On peut dire que c'est une coïncidence inouïe. Des avocats à Montréal il y en a 5000», de lancer narquois, le député péquiste de Taillon, M. Claude Filion, rejoint par La Presse.

Pour M. Filion qui avait soulevé, en vain, en commission parlementaire des questions sur certains de ces contrats, il est devenu évident que la raison invoquée par M. Latulippe pour démissionner — pouvoir négocier les termes de son départ de chez McDougall et Caron — n'est qu'un écran de fumée placé devant des actes plus répréhensibles.

L'opposition péquiste réclame «que toute la lumière soit faite sur les circonstances nébuleuses entourant cette démission». «Les

faits apparaissent suffisamment sérieux pour exiger la lumière sur l'utilisation des fonds publics, soit par une commission d'enquête soit par une enquête policière», a soutenu le porte-parole du PQ dans ce dossier, le député Jacques Brassard.

Comme M. Latulippe a précisé que Me Fortier, sa conjointe, n'était que salariée chez McDougall Caron, M. Brassard trouve difficile de s'expliquer qu'une employée puisse obtenir le contrôle de la clientèle d'un secteur sans froisser les autres associés, «si ce n'est en raison du fait que M. Latulippe reste présent et actif».

### Des raisons de «perception»

Quant à M. Bourassa, il a soutenu que c'était uniquement pour des raisons de «perception» dans l'opinion publique que M. Latulippe avait démissionné. «Il n'y a pas eu de congédiement», a-t-il soutenu, après avoir discuté de ses problèmes avec M. Bourassa. M. Latulippe a offert sa démission, «pour avoir les mains libres (pour négocier son contrat de séparation d'avec McDougall Caron)», a indiqué le premier mi-

# Deux projets de loi pour assainir les moeurs politiques à Ottawa

## Plus de transparence autour du lobbying et des contributions électorales

MAURICE JANHARD  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Durement affecté par les controverses entourant la conduite de certains ministres et députés, le gouvernement Mulroney a pris deux mesures dans le but de rétablir la moralité publique au sein des partis fédéraux.

Mardi, soit à la toute dernière journée des travaux parlementaires, le cabinet conservateur a déposé à la Chambre des communes deux projets de loi visant à regagner la confiance du public.

Le premier, déposé par le vice-premier ministre Don Mazankowski, a pour but de modifier la Loi électorale du Canada et il prévoit notamment que les dons de plus de \$100 par année aux associations politiques locales devront être déclarés.

La seconde législation, amenée au Parlement par le ministre de la Consommation et des Corporations, Harvie Andre, obligera les lobbyistes payés (groupes de démarcheurs) à s'enregistrer auprès du gouvernement.

Présentement, la Loi électorale oblige à déclarer seulement les dons supérieurs à \$100 faits aux partis politiques ou aux associations nationales. Par contre, les dons similaires faits aux associations de comté ne sont pas déclarés. «Ces changements permettront de connaître les sommes exactes recueillies par un candidat, un parti politique ou une association de comté», a affirmé le ministre Mazankowski.

À la suite de la dernière campagne, le ministre Marcel Masse et le député de Gaspé, Charles-Eugène Marin, ont été accusés d'avoir dépassé le montant d'argent permis dans leurs dépenses électorales. Tous deux ont été acquittés plus tard des accusations portées contre eux.

Le gouvernement propose également de créer une Commission canadienne du contentieux électoral. L'organisme sera composé de quatre personnes. Le président sera choisi par la Chambre des communes et les autres membres viendront d'un représentant de chacun des partis à la Chambre qui a fait élire au moins douze députés.

Le projet de loi prévoit aussi que:

- tout citoyen canadien résidant à l'étranger pourra voter lors d'une élection générale;
- toute personne absente le jour du scrutin pourra voter par anticipation;
- les handicapés mentaux auront le droit de vote;
- la vente des boissons alcooliques sera permise le jour du vote;
- l'éditeur ou le diffuseur d'un sondage d'opinion concernant un candidat ou un parti devra révéler qui a financé le sondage, et
- les juges nommés par le gouvernement fédéral auront droit de vote.

Le ministre Mazankowski espère que la nouvelle législation sera adoptée à temps pour la prochaine élection, événement que plusieurs observateurs prévoient pour l'automne de l'an prochain.

nistre. Pour l'efficacité du gouvernement, «il est important qu'au niveau de la perception, sa réputation reste inattaquable. M. Latulippe l'a compris c'est pourquoi il a offert sa démission», a dit M. Bourassa.

Ce dernier a confié à La Presse que devant les faits mis à jour dans l'affaire Latulippe, des conseillers lui avaient suggéré d'élargir la notion de «conjoint» dans les directives sur les conflits d'intérêts destinées aux ministres. «Me Fortier vivait avec lui depuis une dizaine de mois, était-ce une amie, une conjointe de fait, cela devient très compliqué d'établir des critères, on s'embarque aussi dans la vie privée des gens», a dit M. Bourassa.

Il a toutefois repoussé catégoriquement toute comparaison avec l'ex-ministre fédéral Sinclair Stevens qui, pour court-circuiter l'obligation de faire gérer ses affaires par un fonds sans droit de regard, avait donné à son épouse la responsabilité de son «blind trust».

Devant les journalistes, M. Bourassa a cependant eu fort à faire pour expliquer pourquoi il avait décidé d'annoncer son remaniement ministériel le jour même de la démission de M. Latulippe. Contrairement à la pratique établie, le remaniement fut annoncé lundi, par communiqué, bien que les assermentations n'aient pu avoir lieu que le lendemain, plusieurs voyant là une tentative pour réduire l'impact de la démission dans l'opinion publique. Aussi, bien que M. Bourassa ait été mis au courant des problèmes de M. Latulippe il y a 15 jours, la démission n'est survenue qu'une fois la session terminée à l'Assemblée nationale, mettant le gouvernement à l'abri des questions de l'opposition.

«Il n'y avait pas de journaux mercredi, si je l'avais fait mardi vous m'auriez accusé d'avoir voulu le cacher», a lancé, narquois, M. Bourassa.

## Mulroney à la défense de Piquette

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le premier ministre Brian Mulroney trouve tout à fait inacceptable que l'on ait demandé au député néo-démocrate Leo Piquette de s'excuser d'avoir utilisé le français à l'Assemblée législative de l'Alberta.

C'est le député libéral Jean-Robert Gauthier qui a demandé, hier aux Communes, au premier ministre ce qu'il entendait faire pour que les droits du député albertain francophone soient respectés.

«Je trouve personnellement inacceptable, a indiqué le premier ministre, que l'on demande à un citoyen canadien de s'excuser pour avoir utilisé l'une des langues officielles. L'esprit de l'accord du lac Meech présume énormément que la population et les dirigeants canadiens devront agir avec générosité et assurer l'application des questions linguistiques».

«Tous les députés, a poursuivi M. Mulroney, savent fort bien que ces questions peuvent être parfois difficiles et délicates et qu'il faut énormément de leadership pour pouvoir bâtir un pays en fonction de ces réalités que nous acceptons tous».

Le premier ministre a ensuite enjoint tous les députés de l'Assemblée législative de l'Alberta de faire front commun et de tenter de trouver une solution à cette impasse linguistique.

«Personnellement, a-t-il dit, je demanderais, comme premier ministre et sans doute au nom de tous les députés de cette Chambre, aux membres de l'Assemblée législative de l'Alberta, ou on trouve des conservateurs, des néo-démocrates et des libéraux, d'intervenir et de se joindre tous dans un esprit de générosité et d'ouverture afin de trouver une solution honorable à ce problème épineux dans l'intérêt des minorités qui doivent être protégées et respectées. Il me semble que cela est tout à fait conforme avec nos valeurs fondamentales».

Ces personnes ou groupes devront s'enregistrer au Sous-registraire général du Canada.

Les Canadiens qui font des démarches de leur propre initiative auprès du gouvernement ou qui travaillent à titre de bénévoles au sein d'organismes ne sont pas visés par le projet.

La loi définit le terme lobbying comme étant toute tentative d'influence auprès de représentants de l'État ayant des pouvoirs décisionnels.

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administration

Roger D. Landry  
président éditeur

Michel Roy  
éditeur adjoint

Claude Gravel  
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc  
éditorialiste en chef

## Éditorial

### Services secrets

Les Canadiens doivent éviter que leur nouveau Service canadien du renseignement de sécurité devienne incontrôlable, comme c'est le cas dans plusieurs pays. Il n'appartient pas aux agents secrets de décider arbitrairement de ce qui est bon, ou pas, pour la société.

Le rapport annuel du Comité de surveillance des activités du Service de renseignement de sécurité, rendu public à Ottawa, émet des inquiétudes à cet égard.

Le comité craint que ce service soit trop souvent enclin à adopter la politique étrangère américaine et à négliger celle du Canada. Par ailleurs, il affirme que, dans sa lutte contre la subversion, le Service canadien du renseignement de sécurité a, depuis sa création en 1984, monté des dossiers sur un « trop grand nombre de Canadiens ».

S'il faut en croire le président du Comité de surveillance, M. Ronald Atkey, la plupart des 30 000 cibles individuelles du service sont choisies « sans que soit prise en considération la menace qu'elles constitueraient personnellement envers la sécurité du Canada, si cette menace existe ».

Par ailleurs, dans une entrevue au quotidien québécois *Le Soleil*, Me Paule Gauthier, membre de ce comité, a déclaré qu'elle avait posé des questions aux responsables du SCRS sur une possible infiltration par le service de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Elle déclare n'avoir pas encore reçu de réponses, pas plus que le député néo-démocrate Svend Robinson.

Il n'y a aucun doute qu'un service de renseignement se justifie. Tous les États, qu'ils soient fascistes, capitalistes, communistes ou socialistes démocratiques, en ont un. Si un tel service avait existé lors de la Crise d'octobre 1970, il aurait peut-être empêché l'arrestation arbitraire de centaines d'innocents.

Le scandale de l'irangate aux États-Unis démontre cependant ce qui peut arriver quand, dans un pays, des responsables d'agents ou de fonds secrets décident arbitrairement de ce qu'ils considèrent conforme aux intérêts du pays et passent outre aux gouvernements et à leur politique. Il n'y a pas si longtemps, ce sont les services français qui plongeaient leur gouvernement dans l'eau bouillante en télécommandant une opération de sabotage contre un bateau de Greenpeace, en Nouvelle-Zélande.

Nombreux sont ceux qui craignent que le KGB puisse torpiller les efforts de libération d'un Gorbatchev en URSS. Par ailleurs, tout le monde se souvient d'un certain Edgar Hoover qui, surtout à la fin de son long règne à la tête du FBI américain, en était venu à devenir plus puissant que les présidents démocratiquement élus.

Le Canada doit éviter de telles bavures. Le Solliciteur général du Canada, M. James Kelleher, a annoncé cette semaine qu'un groupe de travail indépendant étudiera le rapport du comité de surveillance et recommandera les correctifs appropriés. Aucun service de l'État, si secret soit-il, ne doit être au-dessus des lois.

Pierre VENNAT

### Le chef d'orchestre

Donald Macdonald reproche au gouvernement de M. Mulroney de ne pas appuyer suffisamment la cause du libre-échange. Il estime que « le caractère historique de cette question et son importance pour le Canada devraient en faire un sujet abordé chaque semaine et pas seulement de temps à autre ».

Les propos de M. Macdonald, président de la commission royale qui a le mieux documenté la cause du libre-échange, sont injustes quoiqu'on ne soit jamais très loin de la vérité lorsqu'on évoque une certaine mollesse chez M. Mulroney.

Le gouvernement s'est engagé à négocier un accord de libre-échange avec les États-Unis et n'a jamais donné signe de flancher dans cette vaste entreprise. M. Mulroney ne peut toutefois pas se mettre à « vendre » son projet chaque semaine aux Canadiens avant d'en connaître plus précisément le contenu.

Selon les sondages, il y a nettement plus de Canadiens favorables au libre-échange que de détracteurs. Il y en a aussi beaucoup qui ne se prononcent pas encore. On y trouve notamment ceux qui ne veulent pas se prononcer avant de connaître l'accord mis au point par les négociateurs.

Pour réunir une large majorité de Canadiens favorables au libre-échange, M. Mulroney devra surtout convaincre ces gens plus réservés, plus minutieux et, peut-être, plus sages. Tant que les négociateurs seront à l'oeuvre, un appui au libre-échange, même de la part du gouvernement, s'enchevêtre facilement dans des suppositions et des souhaits. Cela n'a rien de discours qui pourrait convaincre les esprits qui veulent aller au fond des choses avant de trancher.

M. Mulroney serait dans une position difficile s'il voulait entretenir une campagne en faveur du libre-échange avant que les négociateurs aient fini leur travail. Il ne peut pas à la fois chanter les louanges du libre-échange aux Canadiens et tenir la dragée haute aux Américains. Or, tout semble indiquer que chacun des deux négociateurs joue un jeu très serré pour obtenir l'accord le plus favorable pour son pays. Des déclarations hebdomadaires mi-vaseuses, mi-utopiques de la part de M. Mulroney n'aideraient pas la stratégie de M. Simon Reisman à la table des négociations face à M. Peter Murphy, son collègue américain.

Avec l'ancien premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, M. Macdonald préside l'Alliance canadienne pour le commerce et l'emploi qui s'efforce de rallier le soutien des Canadiens pour le libre-échange. Avec une nuance de reproche, il dit que l'Alliance fait le travail que le gouvernement devrait normalement faire. En fait, le travail de l'Alliance n'est pas la tâche du gouvernement, car M. Macdonald et M. Lougheed cherchent à orchestrer l'engagement des Canadiens en faveur du libre-échange face à la campagne des organisations qui prônent un nationalisme étroit.

Les syndicats et les néo-démocrates, appuyés par le *Toronto Star* et la CBC, mènent depuis longtemps une campagne bien organisée contre le libre-échange. L'Alliance existe pour leur rendre la monnaie de leur pièce. De son côté, le gouvernement doit gouverner: en l'occurrence, il doit négocier le meilleur accord possible et préparer l'assentiment du Parlement et des provinces.

Frédéric WAGNIÈRE

## LES POSTES



(Droits réservés)

## TRIBUNE LIBRE



### Pitié pour nos parcs!

Au maire Jean Doré,

■ Les employés affectés à l'entretien des arbres de la ville de Montréal n'ont de relation avec les arbres qu'avec leurs scies mécaniques et leurs sécateurs. Vous auriez dû voir le parc Baldwin, entre les rues Rachel et Marie-Anne, avant que vos fantassins ne passent ici avec leurs instruments.

Moi, j'ai la chance de garder en mémoire l'aspect passé de ce parc, puisqu'il y a de nombreuses années que j'habite la rue Chapleau, en face du parc, près de la terrasse Mercure.

(...) Votre prétexte d'embellir la ville est, je crois, fort déplacé; toutes les branches et les arbres qui ont été la proie de vos mercenaires en sont les vains témoins. Faut dire qu'ici, entre le Plateau Mont-Royal et Hochelaga-Maisonneuve, ce n'est pas Westmount...

J'ose espérer que vos prochaines consultations publiques sur l'aspect environnemental et les zones de verdure de la ville seront vraiment publiques.

Nathalie DUCHARME  
Montréal

### L'imposture en art

■ Je suis toujours surpris devant l'étroitesse d'esprit de certaines gens. Pourtant je, nous, la cotoyons sans cesse. Il y a un parallèle évident entre ce que la majorité des Québécois perçoit de son univers et ce qu'elle juge important en art. Et M. Jacques Dufresne me donne à penser que c'est loin de s'améliorer.

M. Dufresne parle avec une naïve admiration des choses (et non des oeuvres) de Dubois et Cie en les qualifiant de peinture ayant une sensibilité contemporaine marquée par l'écologie (sic). Moi, monsieur, votre vérité que vous retrouvez

Monsieur Hubert Simard  
Président de la Commission de l'aménagement de la CUM

■ C'est avec stupéfaction que nous venons de prendre connaissance du projet de modification des limites du parc régional du Bois-de-Liesse récemment présenté à la Commission de l'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal. Nous voulons vous signaler, par la présente, que ce projet est inacceptable notamment parce qu'il porterait considérablement atteinte à l'intérêt du parc et parce qu'il constituerait un grave précédent.

(...) Ce projet vouerait au développement une partie importante d'un des rares espaces à s'être vu accorder un statut de protection par le schéma d'aménagement adopté il y a quelques mois à peine. En ce sens, si la Commission devait accepter le projet présenté, elle viendrait affirmer l'extrême faiblesse de la protection accordée par le schéma à l'endroit des parcs régionaux et ouvrirait la porte à d'autres développements au sein de ceux-ci. (...)

Harvey L. MEAD  
et Raymond FREDETTE  
Union québécoise pour la conservation de la nature  
Montréal

dans un tableau offert à un pape ou dans une commande pour un portrait mielleux et officiel, je la sens imposture.

Elle cache derrière une plate virtuosité l'essentiel: le combat que l'homme livre à la vie et ce combat, monsieur, ne se fait pas à coups de « belle » peinture. Il se fait comme Beuys et bien d'autres l'ont fait et le feront heureusement encore.

Et je vous citerai, monsieur Dufresne, en guise de réflexion un extrait d'une conversation que Picasso a eue avec André Malraux et que ce dernier relate dans *La corde et les souris*: «...il faudrait créer des images inacceptables. Que les gens écumement. Les forcer à comprendre qu'ils vivent dans un drôle de monde. Un monde pas

rassurant. Un monde pas comme ils croient. »

Pierre DESLAURIERS  
Étudiant en arts plastiques à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Certes la beauté-refuge, la beauté-confort est un piège. On l'appelle l'esthétisme, en donnant un sens péjoratif à ce mot; certes l'art doit nous projeter au-delà de nous-même, mais doit-il se renier pour cela, se réduire à un truc de communication?

J. D.

### La démocratie dormait...

■ La récente décision des élus politiques de Deux-Montagnes de se voter une augmentation faramineuse de 33% de leur rémunération, lors de l'assemblée régulière de mai 1987, met en relief les exigences de la démocratie pour s'assurer une communauté juste, dynamique et ouverte. La démocratie (du grec *demos*, peuple, et *kratein*, gouverner) signifie une forme de gouvernement où la souveraineté est détenue et exercée par le peuple. (...)

Sur quels critères se basent les élus politiques de Deux-Montagnes pour se donner ainsi une aussi généreuse augmentation? Naturellement, il est pratiquement impossible d'assister à toutes les réunions publiques tenues par les conseils municipaux, les CIT ou autres organismes de transport, les MRC, les associations syndicales ou de citoyens et autres. Mais nous devons être conscients de nos responsabilités en tant que résidentes et résidents de ce pays libre et démocratique. Impliquons-nous personnellement et le plus souvent possible. La démocratie l'exige...

Roger LEMOINE  
Deux-Montagnes

### Laval tout en « musique »

■ Laval se veut une ville prospère, toujours en pleine expansion. Après avoir développé le secteur industriel, l'administration municipale se préoccupe d'un autre aspect économique: les récoltes des cultivateurs. Pour ce faire, le corps policier lavallois s'est muni de l'équipement nécessaire pour chasser les engins motorisés des zones agricoles.

Cependant, lorsque sonne le week-end, la cacophonie des chaînes stéréo a remplacé les moteurs. Maintenant que les champs agricoles ont revêtu un silence délectable, les maisons de ville vibrent de leur sonorité. Pendant que les aînés font la sourde oreille ou, mieux encore, quittent la ville pour la campagne, les cadets rivalisent de leurs choix musicaux.

Un avertissement donné aux responsables n'a que pour effet d'attirer d'autres tapageurs au prochain congé. Une rencontre avec les parents a lieu. On apprend ainsi le prix que ces cou-

### N.B.

■ La Presse publie sous cette rubrique les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt, concision, signature, nom complet, adresse et numéro de téléphone. Elle se réserve le droit de les abréger et privilégie celles qui font suite à des articles publiés dans La Presse. Les adresser comme suit: Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

■ Les grands maux les grands moyens; on appelle la police.

Elle les avise tout en plaisantant, refusant ainsi de prendre partie. Je croyais pourtant que son rôle était d'appliquer, entre autres, les règlements municipaux...

Selon moi, le message est clair: Laval a choisi d'être industrielle et se fout de la quantité de ses citoyens. Pas étonnant que même si de plus en plus de gens originaires d'ici y travaillent, ceux que le travail amène ici achètent leur résidence ailleurs. J'ai compris.

Monique JOLY  
Laval

### Maison de verre?

Monsieur Michel Roy  
Éditeur adjoint  
Monsieur,  
■ La Presse publiait le samedi 20 juin le code d'éthique de ses journalistes. « Les journalistes doivent eux-mêmes s'imposer une conduite professionnelle qui les place au-dessus de tout soupçon », y lisait-on.

On insiste sur leur vie « professionnelle » — alors qu'ils « n'hésitent plus à dénoncer les atteintes à la moralité publique, les trafics d'influence, les prévarications et les conflits d'intérêts ».

Pour être justes envers « leur seule clientèle », il faudrait que les journalistes qui s'attaquent à la vie privée des gens publics acceptent aussi de dénoncer leurs propres atteintes à la moralité, leur prévarication et leurs conflits d'intérêts, car ils sont aussi nombreux dans ce monde où j'ai vécu pendant trente ans que dans celui de la politique.

Un comité « de leur seule clientèle » pourrait être formé pour exposer l'inconduite de bien des prévaricateurs du milieu. Qu'en dites-vous pour votre code de déontologie, Messieurs de La Presse et des médias? Cessez de jouer les vertueux! Vous ne rapportez pas toujours la nouvelle, vous l'interprétez dans toutes vos chroniques et dans votre course aux scandales.

Robert ALLARD  
Outremont

NDLR — S'il veut rendre service à la société et honorer son ancienne profession, l'auteur doit porter des accusations concrètes et précises.



Marcel Adam

## Si l'Occident devait décroître

Si les sociétés modernes du camp occidental continuent pendant quelques décennies à ne pas engendrer le minimum d'enfants nécessaire à leur reproduction, elles risquent de connaître de grands bouleversements socio-économiques et peut-être même de disparaître éventuellement.

Dans l'extrait de l'ouvrage *Birth Dearth*, que publiait récemment le magazine *U.S. News & World Report* et auquel je faisais écho la semaine dernière, le démographe Ben J. Wattenberg évoque quelques-unes des conséquences de ce déclin démographique.

Outre l'impact considérable de ce phénomène sur l'économie, il prédit que les effets combinés de la dénatalité et de l'immigration modifieront radicalement la texture démographique des sociétés en cause, ce qui donnera lieu à des tensions raciales et de l'agitation sociale.

Beaucoup considèrent que la baisse de la natalité dans les pays occidentaux est un mal pour un bien puisqu'elle fournit l'occasion d'accueillir ces millions de personnes des pays sous-développés et surpeuplés qui ne demandent pas mieux que de refaire leur vie dans nos sociétés riches.

Mais le démographe américain

pense avec Jacques Henripin que s'il fallait compenser la baisse en chute libre de notre démographie par une immigration d'une ampleur correspondante, il en résulterait d'immenses problèmes sociaux. Surtout si les nouveaux arrivants devaient être en bonne partie de races et de cultures qui les distingueraient radicalement de la population en place.

On sait que lorsque les minorités visibles atteignent dix ou quinze pour cent d'une population, le racisme commence à monter la tête et l'intégration des nouveaux arrivants devient de plus en plus difficile.

Jacques Henripin croit que compenser la dénatalité québécoise par l'immigration comporterait des risques sérieux de troubles sociaux et, à la limite, des dangers potentiels de guerre civile.

Son collègue Wattenberg pense la même chose pour les États-Unis. Aujourd'hui, la population américaine est blanche dans une proportion de 80% et moins de 20% des immigrants proviennent des populations blanches d'Europe. Il prend à son compte les projections des démographes Léon Bouvier et Robert Gardiner qui ont calculé que si les taux actuels de fécondité et d'immigration demeurent à peu près les mêmes, dans une centaine d'an-

nées la proportion de blancs de souche européenne ne sera plus que de 60 p. cent et continuera de diminuer. Il conclut que ce scénario est susceptible de produire de la turbulence sociale.

Dans une perspective plus large, l'infécondité des sociétés libres, modernes et industrialisées pourrait avoir des conséquences sur les rapports Est-Ouest, quand on considère que dans les pays du bloc communiste le taux de fécondité est supérieur au seuil minimal de reproductivité.

Il y a aussi le tiers monde sous-développé, qui a certes une fécondité moins prolifique qu'il y a quinze ans mais qui pourrait quand même atteindre 8 milliard d'habitants vers 2050.

Les démocraties qui ont formé une alliance après la deuxième Grande Guerre ont connu une ère de prospérité et de paix d'une durée sans précédent. En même temps cette communauté de nations façonnait le reste du monde aux plans économique, technologique, culturel, géopolitique et même militaire à certains égards.

Alors que tous ces pays réunis comptaient pour 22 p. cent de la population mondiale en 1950, aujourd'hui ils ne représentent plus que 15 p. cent; si l'infécondité demeure ce qu'elle est ce sera 9 p.

cent en 2030 et 5 p. cent dans a peu près un siècle.

Quelle serait alors l'influence de notre civilisation?

L'idéal démocratique a besoin d'être véhiculé par des nations puissantes, dit M. Wattenberg. Par exemple les États-Unis, la France et l'Angleterre ont joué un rôle considérable dans la propagation de modèle démocratique. Si la dénatalité affaiblit ces pays porteurs des valeurs démocratiques, qu'arrivera-t-il? Le processus de démocratisation sera-t-il freiné? Stoppe? Reverse?

Plusieurs spécialistes américains n'acceptent pas ces projections extrêmement pessimistes tirées d'un état de fait qu'ils ne contestent pas.

Je ne crois pas que ce soit un tort que d'évoquer les pires conséquences qui peuvent découler d'un phénomène de dénatalité d'une rapidité et d'une ampleur imprévues. Car si quelque chose doit et peut être fait pour renverser cette situation, on ne pourra alerter l'opinion publique et les gouvernants en prélevant les projections rassurantes aux hypothèses alarmantes. Comme ni les unes ni les autres ne sont sûres dans le domaine démographique, il est plus sage de porter attention aux secondes afin de faire en sorte que se réalisent les premières.

## CULTURE ET POLITIQUE — II

### Le pouvoir et le Conseil des arts



Président démissionnaire de la Corporation des Musées nationaux, ancien ministre dans le gouvernement de M. Trudeau, ancien ambassadeur à Paris et aux Nations Unies, M. Gérard Pelletier a prononcé récemment à Winnipeg, devant l'Association des musées canadiens, une conférence sur la culture et l'autonomie dont nous reproduisons ce matin la deuxième tranche.

GÉRARD PELLETIER

Un autre genre de relation fondé sur le principe de l'autonomie est celui qui existe entre le Conseil des arts et le gouvernement. Le Conseil verse des subventions pour aider les arts. À l'origine, il devait fonctionner grâce à une dotation: le gouvernement devait lui allouer une somme forfaitaire et, par la suite, le Conseil devait distribuer ses largesses en puisant dans l'intérêt. C'était là une noble vision, fermement mais erronément basée sur le refus d'admettre que l'inflation est un facteur constant dans la vie moderne.

Dans ce cas, la relation fondée sur le principe de l'autonomie sert les deux fonctions classiques: elle confie la prise de décisions aux personnes ayant la compétence voulue, et elle écarte le pouvoir politique de l'accès direct à la distribution des ressources.

Le Conseil est formé de personnes qui ont fait la preuve de leur compétence dans leur domaine, et celles-ci, de concert avec des comités et des jurys formés de personnes tout aussi compétentes, décident de la façon de distribuer les ressources que le gouvernement a allouées, le tout en se guidant sur la politique générale que le gouvernement a établie. Le rôle du personnel attache au Conseil est d'exécuter des décisions prises par des personnes qui ne font pas partie du gouvernement.

Un troisième exemple est celui de l'Office national du film. Le gouvernement établit la politique, donne certaines instructions générales, nomme les membres de l'Office et lui alloue des ressources. Ensuite, l'Office prend les décisions, et le personnel les exécute. La différence importante ici est qu'à l'ONF, le personnel est occupé à la production d'œuvres culturelles, par opposition au financement de ces œuvres. Il n'y a pas de doute que certains films produits par l'Office national du film ont parfois irrité — pour ne pas dire mis en furie — certains ministres. L'ONF a produit des films qui ont mis en question des politiques et des programmes, contesté des valeurs traditionnelles, posé des questions embarrassantes, proposé des solutions de rechange troublantes. Ces films conduisent souvent à la controverse, à des articles au vitriol dans la presse et à des questions sardoniques à la Chambre des communes. Mais ils ont également conduit à une grande partie de ce qui fait la force du cinéma canadien d'aujourd'hui. Quelqu'un peut-il imaginer que l'ONF aurait produit une telle série de films primés sans le tampon de la relation fondée sur le principe de l'autonomie?

J'ai cité ces trois exemples pour deux raisons. La première, c'est pour montrer à quel point est adaptable le principe de la relation fondée sur l'autonomie. La deuxième, c'est pour réfuter l'argument absurde selon lequel le manque d'uniformité dans l'application du principe diminue, en quelque sorte, sa valeur. Chacun de ces organismes a enregistré des succès considérables; chacun a été étudié et, d'une façon ou d'une autre, copié dans d'autres pays. L'imitation est certes la forme d'hommage la plus sincère. Toutes ces institutions ont également connu des problèmes, découlant de la nomination de membres non compétents, de l'absence d'une politique claire, ou encore du manque de ressources. Mais il est clair que le modèle fonctionne. Dans chaque cas un organisme a été mis sur pied à la suite d'une série de jugements pragmatiques sur les conditions à prendre en compte. C'est pourquoi les organismes en question fonctionnent. Et là se trouve, bien sûr, la source de ce prétendu manque d'uniformité qui a troublé certains observateurs. Ce manque d'uniformité n'existe que dans le sens où il est le contraire de ce que Emerson a appelé l'uniformité absurde qui est la lubie des esprits bornés.

Il convient également de noter que le principe de l'autonomie n'est pas lié à un parti politique ou à un contexte économique particulier. Les deux partis qui ont dirigé notre pays au cours de ce siècle l'ont utilisé dans le domaine culturel, et ils l'ont utilisé selon ce que les circonstances dictaient, indépendamment de la conjoncture économique. Les observateurs qui donnent à entendre qu'il n'est attrayant qu'en période de prospérité devraient se rappeler que la société Radio-Canada a été créée par un gouvernement conservateur durant la pire dépression de ce siècle.

Pourtant, d'aucuns continuent de penser, pour une raison ou pour une autre, que le principe de l'autonomie est trop «civilisé» pour l'époque de vaches maigres que nous connaissons actuellement, qu'il ralentit la prise d'initiatives, que c'est un luxe que nous ne pouvons plus nous permettre. Selon cet argument, si les ressources sont rares, les ministres se les disputent plus efficacement si elles vont à des programmes que les ministres peuvent contrôler directement.

Il se peut que certains ministres aient cette attitude superficielle, cynique et égoïste. Comme vous le savez, j'ai été ministre dans un gouvernement précédent, et je ne crois pas violer un secret en vous disant que tout Cabinet comprend une variété considérable de gens. Ce que la plupart d'entre eux ont en commun, c'est un désir de travailler fort dans leur secteur et d'invoquer les arguments les plus convaincants possibles pour obtenir les ressources financières dont ils ont besoin. Une de leurs plus grandes récompenses est l'estime de leurs pairs, et je ne crois pas qu'un ministre notoirement plus ardent à défendre un programme relevant directement de lui qu'un programme fonctionnant selon le principe de l'autonomie, aurait l'estime de ses collègues. Si cette appréciation cynique des choses est généralisée, notre pays est dans le pétrin.

Que ce soit le cas ailleurs, je peux le comprendre. Certains pays, par exemple, sont dotés de constitutions très peu favorables aux longues carrières politiques. Prenons un exemple d'actualité: celui du Mexique. Un président mexicain est éligible pour un seul mandat d'une durée de six ans; il lui faut donc travailler à vive allure pour atteindre ses objectifs pendant cette période. Aux États-Unis, le président est élu pour quatre ans, et rééligible pour un autre mandat. Ses ministres étant nommés, non pas élus, ils sont choisis en fonction de leurs compétences et ont très peu de temps pour exécuter leur programme. Associés au président qui les nomme, ils n'ont en général devant eux qu'une courte carrière politique. Certes, ce régime a d'indéniables avantages, mais il est difficile, même pour un observateur sympathique, de ne pas admettre que ses résultats peuvent parfois se révéler très médiocres.

(à suivre)

## POINT DE VUE

### Amorce d'une solution en Italie

ANDRÉ LUCHAIRE  
collaboration spéciale

«Nécessité fait loi»: c'était la première conclusion pratique donnée par les observateurs de la scène politique italienne au lendemain de ces élections générales qui ont fait deux vainqueurs, le chef de la Démocratie-chrétienne, M. Ciriaco De Mita, et celui du Parti socialiste italien, M. Bettino Craxi, et sérieusement endommagé tous les autres participants possibles aux jeux complexes indispensables à la reconstitution d'un gouvernement.

Cette nécessité, c'était que les deux principaux protagonistes du jeu, MM. De Mita et Craxi, s'entendent, et vite, sur un programme minimum commun; car aucun des deux ne peut plus, pour la durée de

cette législature, gouverner sans l'autre, si, du moins, il ne va pas chercher un appui hors de la coalition pentapartite. Ce qui impliquerait soit l'appui du Parti communiste, à gauche, soit celui du Mouvement social italien (néo-fascistes plus monarchistes) à droite. Deux hypothèses dont seule la seconde est, à toutes fins utiles, exclue; le MSI lui-même, sans avoir été laminé comme les trois partis mineurs de la coalition, a vu sa base électorale diminuer dangereusement, et son entrée dans le jeu n'avait pas réussi à la Démocratie-chrétienne, la seule fois qu'elle avait tenté, il y a quelque vingt ans, avant de s'engager sur la voie nouvelle de l'ouverture à gauche.

Reste bien entendu la solution «institutionnelle»: on entend par là en Italie un gouvernement inco-

lore qui gèrerait les affaires avec l'accord de tous en attendant que le peuple souverain donne des indications plus claires sur sa volonté politique. Cette solution, envisagée dès avant les élections, on n'y recourra, c'est évident, que le couteau sur la gorge...

De fait, les dernières indications en provenance de Rome suggèrent que la Démocratie-chrétienne, à qui revient l'initiative, s'est décidée, ces jours-ci, à faire les premières ouvertures à l'occasion du tout premier test imposé par les circonstances: la désignation des présidents respectifs du Sénat et de la Chambre des députés; elle doit avoir lieu dès le premier jour de convocation du nouveau Parlement, soit le jour même où paraissent ces lignes.

Si, comme il est vraisemblable (mais non nécessaire), la présidente de la Chambre précédente, la communiste Nilde Iotti, est «reconduite», la Démocratie-chrétienne réclamera la présidence du Sénat, mais comme elle veut aussi avoir la présidence du Conseil du nouveau gouvernement, cela requerra absolument l'accord du Parti socialiste, lequel appuierait sans doute une candidature libérale ou républicaine.

L'un des aspects les plus singuliers de la situation nouvelle créée par les élections, c'est le rôle qui incombe désormais au Parti communiste italien, le grand perdant. Certaines des données sont claires, d'autres restent obscures, encore que les décisions intervenues ces jours derniers à la haute direction du parti semblent avoir dissipé des doutes, malheureusement pas dans la bonne direction: la désignation du nouveau secrétaire adjoint (et futur secrétaire, successeur de Natta) Achille Occhetto, à une confortable majorité, a indiqué que le Parti n'était pas encore mûr pour un renouvellement fondamental, qui seul peut débloquer la vie politique italienne, dans l'une ou l'autre des deux grandes options théoriquement possibles: celle du recentrage à gauche.

L'autre, le recentrage à droite, au profit bien entendu d'une Démocratie-chrétienne elle-même «recentrée» (à droite), est de moins en moins plausible à mesure que les années passent.

Comme semblait l'avoir pressenti M. Craxi, l'électorat italien glisse lentement, depuis une ou deux générations, vers la gauche — un terme sans doute ambigu, mais qui exclut désormais les velléités terroristes aussi bien qu'un «laïcisme» agressif — sans parler des obédiences défuntes à des structures marxistes étrangères (elles-mêmes en voie de déstabilisation). Quelques éléments nouveaux y apparaissent. Parmi eux, il y a le rôle des «Verts», qui ont maintenant 13 députés. Avec ou sans le condiment anti-américain, il sera sans doute déterminant: soit par voie directe (leur représentation), soit par voie indirecte (les réformes qu'ils convaincront les autres de réaliser). Et ils sont désormais en position d'arbitrage au Parlement, au moins arithmétiquement parlant, mais c'est une troupe disparate, indisciplinée et imprévisible.

Les seuls arbitres réels restent les socialistes, avec leur atout majeur, l'inévitable Bettino Craxi, qui, sagement, laisse M. De Mita se débrouiller avec un gachis qu'il a, entre nous, contribué à créer.

#### Coincidence

Si le rapport du comité des Communes qui s'est penché sur l'administration de la Société des postes a été déposé la semaine dernière en plein milieu du conflit avec les facteurs, ce n'est qu'une coïncidence. Le bureau du ministre fédéral du Travail, M. Pierre Cadieux, affirme n'y avoir été mêlé en rien et qu'il n'existe aucune relation entre ce rapport et l'hésitation du ministre à nommer un médiateur dans le conflit, hésitation que nous dénonçons en editorial mardi.

Pierre VENNAT

**SOLDÉ**  
JUSQU'À  
**70%**  
DE RABAIS

Chaussures pour hommes, dames et enfants.  
Sacs à main aussi. Sélection de choix.

**Browns**

Centre Rockland • Centre Fairview • Chemin de la Reine-Marie • Place Ville-Marie • Carrefour Laval • Centre Laval • Les Galeries d'Anjou • Mail Cavendish • Simpson centre-ville 3e étage • Dames seulement • 334-5512

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS



**APPEL D'OFFRE POUR**

CONSTRUCTION DES BASES DE PROTECTION CONTRE L'AFFOUILLEMENT AUTOUR LES PILIERS NO. 2 ET NO. 3 DU PONT BRAS ST-NICOLAS AU MILLIAIRE 77.50 SUBDIVISION MONTMAGNY

MONTMAGNY - QUÉBEC  
No. de Projet SL87016

Nature des travaux: la fourniture et la pose des pieux en H, des palplanches en acier et du béton armé.

Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'à midi, heure avancée de l'est, mercredi, le 22 juillet 1987.

Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande au Service techniques, 3e étage, 25 Place Marché Champlain, Ville de Québec; ou, à la salle des plans au 13ième étage, 935, rue de la Gauchetière ouest, Montréal. H3B 2M9, moyennant dépôt non-remboursable d'un chèque certifié de cinquante dollars (\$50), payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au: (514) 399-8760 (Montréal)

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Bureau du vice-président régional  
Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada  
Montréal



Commission de la Capitale nationale

National Capital Commission

Appel d'offres  
N°/ref: CA87-326  
Aménagements civiques

**REVISÉ**

La Commission de la Capitale nationale désire entreprendre des travaux majeurs d'aménagements civiques. De larges trottoirs aménagés avec éclairage spécial et pavage de granite font partie de ces aménagements, incluant les services publics et des travaux de génie civil significatifs.

Promenade Sussex, avenue Mackenzie, et voie d'accès au pont Alexandra.

Les soumissions scellées portant le numéro de référence susmentionné et adressées comme suit:

Agent d'acquisition principal  
Commission de la Capitale nationale

161, avenue Laurier ouest  
13e étage  
Ottawa-Hull

K1P 6J6  
Tel: 239-5275

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure locale en vigueur) jeudi, le 16 juillet 1987.

On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse indiquée moyennant un versement NON-REMBOURSABLE DE 100 \$ par dossier de documents de soumission (argent comptant ou chèque certifié à l'ordre de la Commission de la Capitale nationale).

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux des Associations de construction d'Ottawa, de l'Ontario, Toronto, Montréal.

La Commission de la Capitale nationale ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.



Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée

The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated

**AVIS AUX ENTREPRENEURS**

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et marquées «SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 92-40/153» relativement

**REMISE EN ÉTAT DU PONT CLÉMENT (1987)**

**APPROCHE NORD-EST PONT CHAMPLAIN**

seront reçues aux bureaux de la Société, Complexe Bienville, bureau 630, 1000, De Senigny, Longueuil (Québec) J4K 5B1, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'est, VENDREDI, le 17 juillet 1987. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de 100 \$ comptant, ou par chèque visé, établi à l'ordre de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du contrat.

La Société ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

LES PONTS JACQUES CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE,  
OTTAWA, LE 25 JUIN 1987.

V.C. Durand,  
Secrétaire.



Port de Montréal / Port of Montreal

**AVIS AUX ENTREPRENEURS APPEL D'OFFRES NO 71682**

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: «SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE CONCIERGERIE, EDIFICES DU PORT DE MONTRÉAL, CITÉ DU HAVRE, QUAI SUTHERLAND ET POSTE DE POLICE, MONTRÉAL, QUÉBEC», seront reçues aux bureaux de la Société du port de Montréal, Édifice du port de Montréal, aile no 1, Cité du Havre, Montréal, Québec H3C 3R5, jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le jeudi 16 juillet 1987, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public. Les soumissions reçues après l'heure indiquée ci-dessus ne seront pas considérées.

On peut se procurer, à compter du vendredi 3 juillet 1987, le cahier des charges, les formules de soumission et l'enveloppe pré-adressée en s'adressant au Service de l'approvisionnement, rez-de-chaussée, Édifice du port de Montréal, aile no 1, Cité du Havre, Montréal, Québec contre un dépôt non remboursable de cinquante (50\$) dollars sous forme d'argent comptant, de chèque visé ou mandat-poste émis à l'ordre de la Société du port de Montréal. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

Un cautionnement de soumission devra accompagner la soumission, tel que stipulé dans le cahier des charges, sinon celle-ci ne sera pas considérée.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Dominic J. Taddeo  
Directeur général et dirigeant principal  
Port de Montréal  
Montréal, juin 1987



Commission canadienne des transports

Canadian Transport Commission

**À TITRE DE RENSEIGNEMENT**

Dossier n°:  
2-T247-1A(15687)  
2-T350-1A  
Rôle n°:  
10224  
DATE: Le 2 juillet 1987

AVIS DE PROJET PAR HELICOPTÈRE VIKING LIMITEE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 27 DE LA LOI NATIONALE SUR LE TRANSPORT ET A L'ARTICLE 22 DU RÈGLEMENT SUR LES TRANSPORTEURS AERIENS, DE L'ACQUISITION D'INTERETS ET DU CHANGEMENT DE CONTRÔLE DE LES HELICOPTÈRES TRANS-CANADA LTEE ET TRANS-MARITIME HELICOPTÈRE LTEE.

Par ordre du Comité des transports aériens, avis est par cette transaction ou toute association ou autre organisme représentant des entreprises de transport visé par cette transaction peut s'opposer à la transaction en invoquant le motif qu'elle réduira indûment la concurrence ou portera autrement préjudice à l'intérêt public. Toute intervention contraire à l'agrément du transfert précité doit être envoyée au Secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, et des copies doivent être envoyées aux parties visées par la transaction ou à leurs représentants au plus tard le 3 août 1987, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Toute personne autre qu'une partie, qui est visée par une opposition déposée auprès de la Commission en vertu de l'article 27 de la Loi, peut demander à la Commission, dans les dix (10) jours suivant le dépôt des oppositions, l'autorisation de déposer une intervention en vertu de l'article 74 des Règles générales de la Commission canadienne des transports.

Le Comité fera parvenir, sur demande, des renseignements additionnels sur les dépôts d'une intervention contraire à l'agrément d'une transaction.

Si de plus amples renseignements sont requis, vous pouvez communiquer avec: le soussigné ou E. Mayer au numéro (819) 997-1792.

J.-G. Charbonneau  
pour le directeur suppléant  
Direction de l'analyse et des permis  
Comité des transports aériens



Suite des Avis légaux  
en pages B 5 et D 13



**APPEL D'OFFRES**

**APPEL D'OFFRES**

La Ville de Trois-Rivières demande des soumissions pour ses assurances de différentes responsabilités (excluant la responsabilité civile).

Les conditions de l'appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu, durant les heures de bureau, contre le paiement non-remboursable de cinquante dollars (\$50), à partir de 10 h 00, le 30 juin 1987 à l'endroit suivant:

Bureau du Greffier  
Ville de Trois-Rivières  
1325, Place de l'Hôtel de Ville  
Trois-Rivières (Qc)  
G9A 5H3

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances, agents d'assurances et compagnies d'assurances dûment autorisés à faire affaires au Québec.

Pour être considérée, toute soumission devra être:

- 1- Accompagnée d'un chèque visé au montant de mille dollars (1000\$) payable à l'ordre de la ville de Trois-Rivières. Ce montant sera remboursé à charges soumissionnaire dont la proposition n'aura pas été retenue. Les autres auront droit au remboursement lorsque les contrats d'assurances auront été émis conformément au cahier des charges.
- 2- Remise avant 11h 00 le 19 août 1987 au bureau du greffier.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de 11 h 05.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Trois-Rivières le 30 juin 1987.

Le Greffier de la Ville,  
Jean LAMY, Avocat



**APPEL D'OFFRES**

Soumissions cachetées, visant la fourniture de marchandises, ou l'exécution de travaux ou services, énumérés ci-après, adressées au Greffier de la Ville, 4555 av. Verdun, Verdun, Québec, H4G 1M4, seront reçues jusqu'à 10 h 15 à la date d'ouverture déterminée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau de l'acheteur municipal, bureau 207, à l'adresse ci-dessus, à compter du lundi 13 juillet 1987.

PROJET: N° S87/251  
Aménagement d'un terrain de Football à l'île des Soeurs.

OUVERTURE:  
Date — 27 juillet 1987  
Heure — 10 h 30  
Endroit — Hôtel de Ville, salle 302

GARANTIE DE SOUMISSION EXIGÉE: 10% du total de la soumission.

COÛT DES DOCUMENTS: 50\$ (NON REMBOURSABLE).

Tout versement par chèque visé ou mandat sera fait à l'ordre de la Ville de Verdun.

Seules les personnes, corporations et compagnies qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sous-indiqué sont admises à soumissionner.

La Ville de Verdun ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, à l'exception de la responsabilité pour les frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Verdun, Québec le 2 juillet 1987

G. Cyr, o.m.a.  
Greffier



**APPEL D'OFFRES**

La Ville de LaSalle ouvrira des soumissions pour:

Aménagement paysager du parc Albert Perras, contrat A.P. 87-333.

Ouverture: 13 juillet 1987  
Dépôt pour obtention des plans et devis: 50,00\$ (non remboursable)  
Dépôt de soumission: 10% de la soumission

Acquisition d'une unité de disque amovible (285 M.O.) et accessoires

Ouverture: 21 juillet 1987  
Dépôt de soumission: 10% de la soumission

Réception des soumissions 10 h 30, ouverture 11 h 00.

Les devis, spécifications, clauses générales et conditions sont indiqués dans les documents de soumission que les personnes intéressées peuvent se procurer à compter de ce jour en s'adressant à l'hôtel de ville, 55 rue Dupras, LaSalle.

La Ville de LaSalle ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Jaqueline Giguère  
Greffier

**APPEL D'OFFRES**

En sa capacité d'administrateur pour la Société canadienne des Postes, Travaux publics Canada recevra des SOUMISSIONS CACHETÉES, visant le(s) entreprise(s) ou service(s) énuméré(s) ci-après, adressées, au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, région du Québec, Travaux publics Canada, Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 702-14, Montréal (Québec) H2Z 1X4 jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution situé au 6e étage de la tour est du Complexe.

Téléphone: 283-2497.

**ENTREPRISE**

Appel d'offres no 87M-321-0004-1  
Projet no 602120  
Réfection de la toiture  
Bureau de poste  
81, rue Hooper  
SAINT-LAMBERT (Québec)

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction à Montréal et Saint-Jean (Québec).

Date limite: Mercredi le 12 août 1987

Dépôt: Aucun

Informations générales:

Tél.: (514) 283-2497 / 6554

Informations techniques:

Tél.: (514) 283-7333

**INSTRUCTIONS**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**



Transports Canada

Transport Canada

Groupe de gestion des aéroports

Airports Authority Group

**DOSSIER P-2059**

**POSSIBILITÉ COMMERCIALE AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG**

Transports Canada fait appel à des offres publiques pour exploiter une

**BOUTIQUE HORS-TAXE**

Seules seront prises en considération les soumissions émanant d'organismes ou de particuliers qui peuvent prouver avoir suffisamment de connaissances et d'expérience pour exploiter le comptoir et qui sont en mesure d'obtenir les permis provincial et municipal nécessaires.

Les soumissions seront menées en un seul stade. Les soumissionnaires seront tenus de présenter des données sur leur société, des propositions conceptuelles et opérationnelles, et des offres financières.

Une réunion d'information aura lieu le vendredi, 10 juillet 1987 à 10 h (heure locale) en la salle 403 de l'immeuble de l'Administration, Aéroport International de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba).

Adresser les soumissions scellées (et marquées quant au contenu) au:

Surintendant de la gestion du matériel  
Transports Canada  
333, rue Main (15e étage)  
C.P. 8550  
Winnipeg (MB), R3C 0P6

Les soumissions doivent nous parvenir au plus tard le vendredi, 7 août 1987 à 14 h (heure locale).

On peut se procurer les documents de soumissions à l'adresse susmentionnée.

Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphoner au:

Bureau de commercialisation et des biens immobiliers

Transports Canada

Aéroport International de Winnipeg

Téléphone: (204) 786-4180

(204) 786-4280



ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN

LES ENCANTEURS  
**Continental**  
AUCTIONEERS LIMITED  
478, rue McGill  
Montréal  
Québec  
H2Y 2H2  
(514) 842-9588

**E.C. AVIS D'ENCAN PUBLIC E.C.**

Pour notre compte et/autres parties intéressées  
**MOTOS - HORS-BORDS - TONDEUSES - GÉNÉRATRICES - CLIMATISEURS - PELLES/NEIGE - POMPES/EAU - ÉQUIPEMENT ET AMEUBLEMENTS**  
seront vendus par

**ENCAN PUBLIC**

en lots détaillés — sans réserve  
**samedi, 4 juillet à 11 h 30**  
sur les lieux  
**1725, rue Basin - Montréal**  
une rue à l'ouest de Guy  
coin Williams et Richmond

**MOTOS: années 1986 - 1985 - 1984, etc.**

HONDA: modèle CH150F	KAWASAKI: modèle KZ650B1
HONDA: modèle CMX250F	SUZUKI: modèle 1980 - TS100
HONDA: modèle V.T750CF	SUZUKI: modèle 1978 - GS750CE
HONDA: modèle G.L.2001F	SUZUKI: modèle GT750A
HONDA: modèle VF750CE	SUZUKI: modèle GT250A
HONDA: modèle CM450EE	SUZUKI: modèle PE250B
HONDA: modèle CMX450CG	KAWA: modèle KE100
HONDA: modèle XL125SC	HONDA: modèle CB750A
HONDA: modèle CH125E-84	HONDA: modèle CM250TB-81
HONDA: modèle XR-250 A-80	HONDA: modèle NM50MIE-84

**HORS-BORDS neufs et usagés**

Honda: modèle BF 7.5 - Honda: modèle BF 5.0 -  
Honda: modèle BF 2.0 - Mercury: modèle 2M - Thruster T/M Evinrude 9.9 - Scott 45 HP - Mercury 3.6 HP - McCulloch 14 HP - 45 HP - Mercury 60 HP.

**GÉNÉRATRICES - TONDEUSES**

Honda: modèle HR21 - Honda HRS - Honda EM 500 -  
Honda EX800 - Honda EG3000C - Pelles/neige Big Red - Chasse-neige T250.

**ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX**

Climatiseurs/air - pompes à eau - fournaies - articles de plomberie - meubles de bureau - fils électriques.

**CONDITIONS DE VENTE**

25% comptant - solde comptant ou chèque visé et selon les conditions affichées.

**INSPECTION**

Vendredi de 9 h à 17 h Samedi de 9 h à 11 h 30  
Téléphone sur les lieux — 932-4735

Vente réalisée par

**ENCANTEURS CONTINENTAL**  
LIMITÉE  
478 RUE MCGILL — MONTREAL — (514) 842-9588

**AVIS LÉGAUX  
APPEL D'OFFRES  
SOUMISSIONS**

**MISE AU POINT**

Dans la circulaire «Vente d'entrepôt avant-première en magasins en vigueur jusqu'au 11 juillet, à la page 2 concernant l'offre des amortisseurs à 18,99\$, on aurait dû lire: spécial 18,99\$ non installé, Sears ord. 24,99\$, spécial 24,99\$ installé, Sears ord. 34,99\$.

À la page 3, veuillez noter que la mention «Au plus bas prix» n'aurait pas dû paraître pour l'offre de l'aspirateur à 409,00\$.

**Nous nous excusons de ce contretemps**

**SEARS**

**FAILLITE — JAMAC CÉRAMIQUE ENR.  
DEMANDE DE SOUMISSIONS**

Des soumissions seront reçues jusqu'au 6 juillet 1987 à 16 heures au bureau du sous-signé pour les actifs suivants:

- Lot 1: Marchandise: crus, céramique avec tablettes, accessoires de lampes, accessoires pour cours, etc.
- Lot 2: Peinture: stock de peinture Reward (distributeur).
- Lot 3: Équipement: tables, chaises, four à cuisson, réfrigérateur, table sur roulette, étagères, filières, comptoir, etc.

Ces actifs peuvent être vendus par lot ou en bloc.

**INSPECTION DES ACTIFS**  
Vendredi 3 juillet 1987 de 10 h à 17 h.  
ENDROIT — 6776, boul. Taschereau, Brossard

**CONDITIONS ET RÉSERVES**  
Les conditions et réserves concernant la vente seront disponibles lors de la visite des actifs et font partie intégrante de l'appel d'offres. Il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie sur place.

Pour information: André Primeau 678-6322  
676-4142  
5776, boul. Taschereau, suite 203,  
Brossard, P.Q.  
J4Z 1A6

Commission de la Capitale nationale / National Capital Commission

**Appel de proposition**

N/réf.: MM87-031  
Aménagements civiques  
Fabrication, fourniture et livraison d'environ 300 appareils d'éclairage et bollards métallique fait sur commande.

Les propositions scellées portant le numéro de référence susmentionné et adressées comme suit:

Agent d'acquisition principal  
Commission de la Capitale nationale  
161, avenue Laurier ouest  
13e étage  
Ottawa-Hull  
K1P 6J6  
Tél.: 239-5211

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure locale en vigueur) le 23 juillet 1987.

On peut se procurer les documents de proposition à l'adresse indiquée.

La Commission de la Capitale nationale ne s'engage à accepter aucune proposition même la plus basse.

**Canada**

**TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE  
CT-2-87**

Prenez avis que le soussigné a reçu, le 18 juin 1987, une demande adressée au Tribunal de la concurrence par le directeur des Enquêtes et Recherches, du ministère de la Consommation et des Corporations, afin qu'une ordonnance soit rendue en vertu de l'article 64 (1) de la Loi sur la concurrence, S.R. c. C-23, dans sa version modifiée.

L'ordonnance est requise à l'égard des parties suivantes:

Sanimal Industries Inc., Alex Couture Inc., Gestion Murray Couture Inc., Lomex Inc., Paul and Eddy Inc., Fonderie Laurentide Inc., Granoisky Holdings Ltd., 91586 Canada Ltd., et Pierre Verreille, homme d'affaires.

Le demandeur cherche à obtenir une ordonnance enjoignant aux parties défenderesses de dissoudre le fusionnement au sens de l'article 63 de la Loi sur la concurrence entre les compagnies Lomex Inc. et Alex Couture Inc. suivant les directives jugées appropriées par le Tribunal, enjoignant aux parties défenderesses de dissoudre le fusionnement au sens de l'article 63 de ladite loi entre les compagnies Paul & Eddy Inc., Fonderie Laurentide Inc. et Sanimal Industries Inc. suivant les directives jugées appropriées par le Tribunal; enjoignant à la compagnie Alex Couture Inc. de se départir de tous les éléments d'actifs et de toutes les actions de Lomex Inc. qu'elle détient; enjoignant à la compagnie Sanimal Industries Inc. de se départir de tous les éléments d'actifs et de toutes les actions de Paul & Eddy Inc. et de Fonderie Laurentide Inc. qu'elle détient; le tout dans les 90 jours suivant l'ordonnance ou dans tout autre délai que le Tribunal considérera approprié; et toute autre ordonnance que le Tribunal jugera appropriée, sous réserve de l'assentiment des compagnies Alex Couture Inc., Sanimal Industries Inc. et du directeur.

La demande et les documents d'accompagnement peuvent être examinés au bureau du soussigné.

A. J. Banerd  
Registraire intermédiaire  
Tribunal de la concurrence  
90, rue Sparks  
7e étage  
Suite 727  
Ottawa (Ontario)

Suite des Avis légaux  
en pages B 4 et D 13

**Une autre enquête qui touche les conservateurs**

■ La GRC mène une enquête à la suite d'une plainte déposée par une compagnie québécoise selon laquelle un Montréalais aurait exigé le paiement d'une commission de \$25 000 comme condition pour l'attribution d'un contrat de développement international. Cette enquête fait suite aux révélations faites lundi au réseau anglais de Radio-Canada, selon lesquelles un collecteur de fonds du Parti conservateur avait exigé la commission à la firme Wajax Manufacturing, de Lachine, en indiquant qu'une partie de l'argent irait au parti.

**Mulroney écrit à Reagan**

■ Le premier ministre Brian Mulroney a déclaré mardi avoir avisé le président Ronald Reagan qu'un accord de libre-échange devra inclure une procédure d'arbitrage obligatoire des disputes commerciales entre les deux pays. M. Mulroney a indiqué qu'il avait écrit au président Reagan pour lui souligner qu'il était illogique de sa part de chercher à conclure une entente de libre-échange, tout en insistant pour que les États-Unis conservent leur droit d'imposer des sanctions commerciales unilatérales à l'endroit du Canada. «Pour moi, cela aurait l'effet, dépendant, je suppose, de l'approche et de la formulation adoptées, de fausser la notion même d'accord de libre-échange», a dit le premier ministre.

**Baie-Comeau, l'image «du Canada que nous voulons», dit Mulroney**

Presse Canadienne  
BAIE-COMEAU

■ La ville de Baie-Comeau est l'image de la tolérance entre les deux peuples fondateurs, la même que l'Accord constitutionnel du lac Meech sera en mesure de projeter dans tout le reste du pays.

C'est par ce message, que le premier ministre Brian Mulroney a inauguré, hier, la Fête du Canada et les festivités du cinquantième de sa ville natale en présence de plus de 2 000 de ses anciens concitoyens et de ses électeurs de la circonscription de Manicouagan.

Aussitôt arrivé à Baie-Comeau, le premier ministre du Canada s'est rendu au nouveau Parc des pionniers qu'il a officiellement inauguré.

«Le hasard fait parfois bien les choses, a-t-il dit, et il est particu-

lièrement significatif que les célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Baie-Comeau coïncident avec le jour de la fête nationale. Car, comme je l'ai déjà dit bien souvent et à bien des endroits, le Canada est fait d'une multitude de villes comme Baie-Comeau».

Pour le premier ministre, Baie-Comeau, est l'exemple de la tolérance, puisque dans cette ville de la Côte-Nord, personne ne s'est jamais demandé si son voisin était «catholique ou protestant, français ou anglais».

«Le seul critère, a-t-il dit, a-toutjours été le respect des opinions et des valeurs véhiculées par les uns et par les autres. On ne vous a jamais rien demandé d'autre que de faire votre part et de contribuer à la vie collective».

M. Mulroney a précisé que cette perception du Canada et du Québec était l'héritage légué par

les pionniers de Baie-Comeau, qu'il est venu fêter. «C'est le genre de Canada que nous voulons à notre tour léguer à nos enfants, un pays conscient de son identité, une nation en paix avec elle-même, un peuple fier, d'arrangements constitutionnels qui définissent son mode de vie collectif».

Le chef du gouvernement canadien a vu dans l'Accord constitutionnel, ratifié par l'ensemble des premiers ministres du Canada et des provinces, le 3 juin dernier, l'instrument approprié pour répandre cet esprit de tolérance qu'il a dit avoir sans cesse senti dans sa ville natale.

«C'est là l'objet fondamental de l'Accord du lac Meech, a-t-il ajouté, soit de bâtir un pays à l'image de ses citoyens et de la perception qu'ils ont d'eux-mêmes, bâtir un Canada qui valorise sa diversité au lieu de la déprecier».

**LA VOITURE GM  
DE VOS RÊVES  
EST MAINTENANT  
À VOTRE PORTÉE.**

Le programme de location GM. C'est tout nouveau et c'est super!

Voici la façon intelligente de prendre le départ au volant de la voiture, de la camionnette ou de la fourgonnette neuve GM de vos rêves...dès maintenant!

C'est une occasion à ne pas manquer! Un simple appel téléphonique et vous obtenez sans frais toutes les informations sur notre programme.

Ou mieux encore, passez chez un concessionnaire GM. Vous pourriez partir bientôt au volant de la voiture de vos rêves grâce au nouveau programme de location GM. C'est le point de départ!

**TÉLÉPHONEZ DÈS AUJOURD'HUI AU  
1 800 263-2863.**



Pas besoin de déboursier un gros montant de votre poche. Pas besoin de faire un gros emprunt à la banque.

Le programme de location GM vous en offre plus pour votre argent avec des taux et conditions de location des plus avantageux. Vous pouvez ainsi réduire le montant de votre versement mensuel en ne payant que pour l'utilisation de la voiture, plutôt que de payer le prix d'achat.

Que vous rêviez de partir au volant d'une Camaro IROC-Z ou d'une Pontiac Bonneville, vous pourriez l'équiper de toutes les options qui feront votre bonheur tout en respectant votre budget.

Rencontrez le spécialiste de la location chez un concessionnaire GM.

**LA LOCATION GM. LE POINT DE DÉPART.**

Chevrolet • Oldsmobile • Pontiac • Buick • Cadillac • Camions Chevrolet et GMC





## ENTRACTE

### LE SOURD DANS LA VILLE, A VENISE

Un long métrage de *Mireille Dansereau* inspiré d'un roman de *Marie-Claire Blais*, *Le Sourd dans la ville*, a été retenu pour la compétition officielle au Festival de Venise, qui aura lieu fin août-début septembre.

« Nous sommes vraiment contentes », a déclaré la productrice *Louise Carré*. C'est le premier film de la petite compagnie de production, La Maison des Quatre, à être sélectionnée pour un grand festival européen; la compagnie a déjà produit *Qui a tiré sur nos histoi-res d'amour*.

*Le Sourd dans la ville* est joué entre autres par *Angele Couto*, *Beatrice Picard*, *Guillaume Lemay-Thivierge* et *Pierre Theriault* (décédé ce printemps). Le film, tourné à la fin de 1986, sortirait au Québec à la mi-octobre.

### MICHAEL JACKSON: LE JAPON D'ABORD

*Michael Jackson*, qui a 20 ans, entreprendra en septembre sa première tournée mondiale en solo par le Japon. Cette tournée le conduira en Australie, aux États-Unis, au Canada et en Europe, a précisé son manager personnel, *Frank Dileo* dans une conférence de presse qui avait réuni des centaines de journalistes.

Jackson, qui est actuellement à Los Angeles, prépare et mixe pour sa tournée un nouveau microsillon, qui devrait être en vente dans le monde entier dès le 31 août; son prochain 45 tours devrait sortir le 27 juillet.

### AIDA DEVANT LA PYRAMIDE DE GIZEH

Une compagnie théâtrale italienne a annoncé son intention de jouer *Aida*, l'opéra de Giuseppe Verdi, devant le Sphinx et la pyramide de Gizeh, près du Caire.

Le théâtre Petruzzelli de Dari, dans le sud de l'Italie, a fait savoir que huit représentations en plein air de l'opéra, créé au Caire en 1871, auraient lieu à Gizeh, du 21 au 29 septembre.

Une immense scène sera construite pour l'occasion et des dizaines de chevaux, de chameaux et d'autres animaux participeront à la marche triomphale *Gloria all'egitto*, final de l'opéra.

L'opéra de Verone a donné en mai une représentation d'*Aida* dans le temple de Louxor, au bord du Nil, avec le ténor *Plácido Domingo* dans le rôle de Radames.

### UNE SEULE CONQUÊTE POUR JAMES BOND

Maintenant interprété par *Timothy Dalton* l'agent secret James Bond a tourné la page sur son adolescence volage et s'est reconverti dans le charme et la sexualité sans danger, estime dans son ensemble la presse britannique.

« Ce n'est plus le James Bond cavalier, annonce le *Star*, dans son compte-rendu de la première du nouveau film de l'agent 007, lundi soir, où il est interprété par le Gallois Dalton, qui succède dans ce rôle à *Sean Connery* et à *Roger Moore*.

*The living daylights* est le 16e film du genre, qui a été lancé en 1972, et s'inspire des romans de *Ian Fleming*.

« A l'époque du sida, Dalton ne charme qu'une femme, indique le *Star*, d'un ton approbateur. Il est véritablement crédible en tant que dur à cuire et débrouillard dans l'action, et également convaincant comme amoureux ».

### UN TÉNOR SOVIÉTIQUE SE REFUGIE EN SUÈDE

Un Soviétique de 25 ans, *Veikko Kilver*, ténor au sein du Choeur de l'orchestre philharmonique d'Estonie, a profité d'une tournée en Scandinavie pour faire défection et demander l'asile politique à la Suède.

Il y a deux semaines, tandis que le chœur d'Estonie devait se produire à Stockholm, le chanteur s'est présenté à la police suédoise et a demandé à bénéficier de l'asile politique arguant de « raisons religieuses ». Les autres membres de la formation estonienne ont ensuite poursuivi une série de concerts prévus en Finlande.

### TOURNÉE DU BOLCHOÏ AUX ÉTATS-UNIS

Le ballet du Bolchoï a entamé mardi soir sur la scène du Metropolitan Opera de New York une tournée aux États-Unis de 9 semaines, la première en huit ans.

La dernière tournée américaine de la compagnie soviétique remonte à 1979, l'année qui devait sonner le glas de la détente entre les deux super-grands.

Le retour du Bolchoï découle de l'accord d'échanges culturels signé en novembre 1985 par le président Ronald Reagan et le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev lors de leur première rencontre à Genève.

La troupe soviétique, qui arrive avec environ 110 danseurs, restera jusqu'au 18 juillet à New York avant de se rendre à Washington, puis à San Francisco et Los Angeles où elle donnera une dernière représentation le 30 août. Au programme notamment, « *Raymonda* », « *l'Âge d'or* » et « *Giselle* », chorégraphiés par le directeur artistique du Bolchoï, *Youri Grigorovitch*.

D'importantes mesures de sécurité ont été prises pour éviter que ne se reproduise l'incident qui avait eu lieu au Metropolitan de New York en septembre dernier. Des bombes lacrymogènes avaient été lancées dans la salle pendant la première des ballets *Moïseïev*.

En achetant un billet, les spectateurs ont dû montrer une pièce d'identité et accepter que leur nom, adresse et numéro de téléphone soient relevés.

Pendant la tournée du Bolchoï de 1979, trois danseurs dont *Alexander Gudonov* avaient fait défection.

### BAND AID AU SECOURS DU MOZAMBIQUE

28 camions vont être fournis à l'aide internationale contre la famine au Mozambique par l'association humanitaire britannique *Band Aid*, fondée par le chanteur irlandais *Bob Geldof*, ont annoncé lundi soir les responsables de l'association.

C'est en réponse à l'appel lancé conjointement par six organisations internationales, que *Band Aid* a annoncé cette opération, d'ici à la fin du mois de juillet, ainsi que la prise en charge de la totalité des frais de transport.

Cette contribution à la lutte contre la famine au Mozambique, est estimée à environ 870 000 livres (environ \$1,7 million).

*Band Aid*, fondée en 1984 par *Bob Geldof*, avait eu la même année l'idée de faire un disque réunissant plusieurs stars du rock, afin de collecter des fonds destinés à la lutte contre la famine en Ethiopie. En juillet 1985, l'association avait réuni au stade de *Wembley*, à Londres, les mêmes stars dans un gigantesque concert de soutien à la population éthiopienne.



Le numéro 10 des *Quatorze stations*, de Francesco Clemente (un des trois C de la trans-avant-garde italienne avec Cucchi et Chia).

## La plus grosse expo d'art actuel au Canada, Place du Parc

Après *Aurora Borealis* et *Lumières*, cette année le thème sera Stations

JOCELYNE LEPAGE

Claude Gosselin, le directeur du Centre international d'art contemporain de Montréal, a eu chaud cette année. Avec la vente de la Place du Parc à de nouveaux propriétaires, il a failli perdre son grand « musée » souterrain. Mais tout a fini par s'arranger. *Les Cent jours d'art contemporain*, le plus gros show d'art actuel au Canada, se déroule tout au même endroit que les deux années précédentes, dans les sous-sols inutilisés de la Place du Parc, Avenue du Parc et rue Prince-Arthur, du 1er août au 1er novembre.

Faire un événement public et spectaculaire avec l'art contemporain, ce n'est pas chose facile. Mais en réunissant dans un lieu immense et inusité des artistes en vogue dans différents pays et en les confrontant à ceux d'ici, Claude Gosselin tient la formule idéale pour briser le ghetto dans lequel l'art actuel est enfermé. Et lui a trouvé un public. Trente-deux mille visiteurs l'an dernier.

### Deux expositions

Après *Aurora Borealis* en 1985, et *Lumières*, en 1986, le thème choisi cette année est *Stations*. Deux conservateurs en ont pris la responsabilité, Claude Gosselin et Roger Bellemare. Ils nous présentent en fait deux expositions. Celle de M. Bellemare traite des *Stations* en s'inspirant des quatorze qui composent le Chemin de la Croix tandis que M. Gosselin donne à *Stations* le sens d'arrêt, de salle d'attente ou de salle des pas perdus.

Événement dans l'événement, le C.I.A.C. a pu faire venir à Montréal les *Quatorze stations* de Francesco Clemente (un des trois C de la trans-avant-garde italienne avec Cucchi et Chia) qui appartient aux plus célèbres collectionneurs actuels, Doris et Charles Saatchi, de Londres. Autres anecdotes à souligner: le public montréalais pourra voir une oeuvre d'Eric Fishl, tout droit sortie de l'atelier de cette vedette américaine, grâce à la collaboration de Mary Boone, le Diva des arts à New York. Une autre vedette, allemande cette fois, fait partie de la distribution: Georg Baselitz (célèbre pour ses personnages peints la tête à l'envers). Il y a aussi Sol Lewitt, Leon Golub et Nancy Spero, Daniel Buren, Jenny Holzer, Bruce Nauman, Arnolf Rainer, entre autres.

### Quatorze oeuvres, de quatorze artistes dans quatorze salles

Dans l'exposition préparée par M. Bellemare, l'on aura droit à quatorze oeuvres choisies par lui, d'autant d'artistes dans autant de salles, qui représentent les diverses étapes du Chemin de la Croix. Un chemin qu'il faut bien sûr interpréter comme celui de la vie, avec ses chutes, le jugement de la société et la mort. La peinture y est privilégiée.

Du côté de M. Gosselin, vingt artistes logés dans des espaces bien distincts les uns des autres présenteront des oeuvres faites en fonction des lieux d'exposition ou adaptées en conséquence. Il s'agira donc d'installations.

Pour le directeur du C.I.A.C., il est essentiel que le public soit appelé à faire un temps d'arrêt devant les oeuvres pour pouvoir entrer en communication avec elles.

Si Claude Gosselin réussit à nous retenir aussi longtemps qu'il le désire, c'est une bonne heure et demie, sinon plus, que nous passerons dans les sous-sols de la Place du Parc. On y attend cette fois 40 000 visiteurs.

Les autres artistes d'ailleurs et d'ici qui participent à l'exposition sont *Marina Abramovic* et *Ulay*, *Robert Adrian*, *Jocelyne Alouche*, *John Baldessari*, *Louise Bourgeois*, *Betty Goodwin*, *Michel Goulet*, *Rebecca Horn*, *Ron Huebner*, *Peter Krausz*, *Raimund Kummer*, *Serge Lemoine*, *Gerhard Merz*, *Duane Michals*, *Guido Molinari*, *Josef Fellz Müller*, *Herman Pitz*, *Jean-Pierre Raynaud*, *Susan Schelle*, *Françoise Sullivan*, *Ian Wallace*.

## La collection privée du peintre Magritte dispersée aux enchères

Agence France-Press  
BRUXELLES

Après des mois de suspense sur le sort d'une des plus belles collections privées de Belgique, l'héritage du peintre surréaliste belge de renommée universelle René Magritte, mort il y a 20 ans, sera dispersé aux quatre coins du monde lors d'une vente publique organisée jeudi chez Sotheby's à Londres.

Malgré une loi sur la dation d'oeuvres d'art en paiement des droits de succession, hâtivement votée au début de l'année avec effet rétroactif par le Parlement belge sous la pression de l'opinion publique, les héritiers de Magritte (1898-1967) ont préféré mettre aux enchères sa collection privée évaluée à 90 millions de FB (2,5 millions de dollars) par la célèbre galerie anglaise.

Décédée en février 1986 sans enfant, Georgette Magritte avait légué par testament 15 tableaux de son mari à trois musées: dix au Musée d'art moderne de Bruxelles qui leur a consacré une salle entière, deux au musée de Charleroi et trois au centre Pompidou à Paris. Elle n'avait en revanche pris aucune autre disposition testamentaire pour le reste de sa collection privée.

## Le train-train d'Ottawa

ORCHESTRE DU CENTRE NATIONAL DES ARTS (Ottawa). Chef d'orchestre invité: Charles Dutoit. Soliste: Costanza Cuccaro, soprano. Mardi soir, basilique Notre-Dame. Dans le cadre du Festival «Mozart Plus».

Programme  
Symphonie no 21, en la majeur, K.134...Mozart  
Cantate no 51, *Jauchzet Gott in allen Landen*, pour soprano et orchestre, BWV 51...J.S.Bach  
Air *Voi avete un cor fedele*, pour soprano et orchestre, K.217...Mozart  
Symphonie no 29, en la majeur, K.201...Mozart

CLAUDE GINGRAS

Les musiciens de l'OSM bénéficiant, par exception à cette période-ci de l'année, de quelques jours de vacances, le deuxième concert «Mozart Plus» était donné par l'Orchestre du Centre National des Arts, d'Ottawa.

Charles Dutoit, lui, n'est pas en vacances. Il dirige tous les «Mozart Plus» cet été, y compris celui de l'orchestre ontarien. On le retrouvait donc mardi soir «chef invité» dans sa propre maison, pour ainsi dire.

Il était clair dès le début, et l'impression est restée la même jusqu'à la fin, que ce concert n'en était qu'un autre dans le calendrier de Dutoit et dans celui de l'orchestre. Il était surtout clair que ce chef et cet orchestre n'ont rien à se dire.

Dutoit a de très intéressantes idées sur la façon de jouer les symphonies de Mozart. A l'OSM, il en a donné nombre d'interprétations à la fois précises, élégantes et profondes — tout une, assez récemment, de cette même Symphonie K.201 au programme mardi soir. A l'Orchestre du CNA, la K.201 et l'autre, K.134 (coïncidence: toutes deux en la majeur), reçurent des lectures à l'articulation molle et à la sonorité amérique, et qui n'avaient même pas le mérite d'être irréprochables au plan des notes. Ce n'est qu'au bout d'une heure, dans l'Andante de la K.201, que Dutoit parvint à tirer quelques moments d'expression de musiciens manifestement enlissés dans un train-train dont il est très difficile de les sortir. Concerts et enregistrements des dernières années indiquent du reste que l'Orchestre du CNA n'est plus ce qu'il était.

La soliste du concert était le soprano américain Costanza Cuccaro, entendue ici cette saison dans *Die Zauberflöte* et il y a trois ans dans *Rigoletto*. Cette chanteuse n'a ni le style ni surtout l'agilité que requiert le périlleux *Jauchzet Gott*, lequel ne servit que de préparation vocale à l'air de Mozart ou, cette fois, les passages de très haute virtuosité furent rendus avec un réel brio.

Mais les répétitions avaient été insuffisantes; l'accord entre soliste et orchestre n'était pas toujours bon. Il est vrai que Dutoit attaqua le Bach avant même que madame n'ait fini d'ajuster son lutrin!

L'Orchestre d'Ottawa n'avait attiré que 2 000 personnes à Notre-Dame, où il peut en entrer 3 000.

Hier soir avait lieu le premier récital de la série *Widor-Vierne* à l'Oratoire. La critique paraitra demain.

## Festival Danse Canada: les grands noms du pays et 20 créations mondiales

SUZANNE ASSELIN  
collaboration spéciale

Si vous êtes de ceux et celles qui courent les festivals cet été, vous pourrez toujours pousser une pointe du côté d'Ottawa où se déroule le *Festival Danse Canada* jusqu'au 12 juillet. Vous y verrez la plupart des noms les plus importants de la danse canadienne et plus d'une vingtaine de créations mondiales. En tout, près de 500 danseurs, 70 groupes (ou danseurs «indépendants») dont une quinzaine du Québec vous convient à près de soixante spectacles regroupés surtout au Centre National des Arts et à quelques endroits dans la ville. A peu près toutes les formes de danse y sont représentées: le jazz, le ballet, la danse contemporaine, actuelle et même le folklore!

C'est la première fois depuis ses débuts, il y a quatorze ans, que cet événement annuel prend le nom de «Festival». «Auparavant, il s'agissait plus d'une rencontre entre les gens du milieu de la danse et sur des sites universitaires. Cette année, nous voulons démystifier la danse, la rendre accessible au public en général. Et surtout, encourager les créations, de la part des danseurs et chorégraphes canadiens», précise Yvan Saintonge, producteur de la danse et des événements spéciaux au Centre national des Arts. «A la suite de la dernière rencontre l'an dernier à Vancouver, il a été convenu que la ville d'Ottawa serait l'hôte et trois organismes ont joint leurs efforts: le CNA, l'Association Danse au Canada (orga-

nisatrice de toutes les autres rencontres) et Danse. Un festival d'été à Ottawa (un festival local qui existe depuis trois ans).

A ce festival où l'on attend 100 000 personnes, il y a environ treize mille places payantes dans les salles du CNA (spectacles en soirée à compter de 19 heures). A l'Opéra (série «Du spectacle») vous pourrez assister à trois soirées combinant le ballet, la danse contemporaine et le balles-jazz. A souligner le samedi 4 juillet, deux créations mondiales avec *Les Ballets Jazz de Montréal* (Libertango, une chorégraphie de Mauricio Wainrot) et *Margie Gillis dans Testimony of the Rose* avec le *Toronto Dance Theatre*.

Le mercredi 8 juillet sera la grande soirée du festival. En effet, on remettra le trophée Danse Canada et surtout le très convoité prix chorégraphique Jean A. Chalmers, remis l'an dernier à la Montréalaise Ginette Laurin (*O Vertigo*). Il y aura aussi plusieurs artistes invités dont des Canadiens qui dansent ici très rarement, entre autres, les danseurs du Royal Ballet de Londres, *Wayne Eagling* et *Jennifer Penney*. La programmation mentionne la grande danseuse *Evelyn Hart* du Royal Winnipeg Ballet avec *Glen Kotyk* de la National Tap Dance Company (!) dans «Le jazz Hot» de Jacques Lemay. Le Ballet National interprétera «La nuit transfigurée» du chorégraphe hollandais *Jiri Kylian* (une pièce qui n'a pas été présentée à Montréal lors du récent passage du *Nederlands Dans Theater*).

Deux chorégraphes de Bejart seront à l'honneur: «Le chant d'un compagnon errant» interprétée par

*Frank Augustyn* et *Peter Ottman* et *Manon* (pas de deux) avec *Eagling* et *Penney*. Les autres danseurs seront *Vanessa Harwood* et *Winthrop Corey*, *Veronica Tennant*, *Kimberly Glasco* et *Raymond Smith* et l'ineffable *Robert Desrosiers* en solo dans «Mille Millions de Tonnerres».

C'est lors de la dernière soirée du festival (le 11) que l'Opéra présentera l'incomparable *Edouard Lock* et son groupe *La La Human Steps* dans des extraits d'une nouvelle création. *Robert Desrosiers* donnera aussi des extraits de *Lumière* et le *Royal Winnipeg* dansera encore du *Kylian*: *Nuages* et *Symphony in D*.

La série à l'affiche du théâtre du CNA, «l'aventure chorégraphique», sera à son meilleur avec les créations mondiales de *Julie West* d'Ottawa (de passage en mars dernier à l'Eskabel), et des *Contemporary Dancers* de Winnipeg le 5 juillet, avec *Karen Jamieson* (Vancouver). Le 6, *Jean-Pierre Perreault* reprendra «Nuit», sa dernière chorégraphie, tandis que le 7, ce sera au tour du *Théâtre-Ballet Canadien* d'Ottawa à danser une création mondiale. L'Ouest sera représenté par le *Ballet British Columbia* et l'*Alberta Ballet Company*.

Le 9, la *National Tap Dance Company of Canada* offrira une création et sera suivie de *Dancemakers* et de *La compagnie de danse Danny Grossman* (Toronto) avec la *Anna Wyman Dance Theatre* de Vancouver. A surveiller, le 10, *O Vertigo* Danse de *Ginette Laurin* et *Jumpstart* dans des créations mondiales avec *Montano Dance* et *Peggy Baker*. Enfin le 11, le *Montréal Danse* (avec *Paul-André Fortier*) et le *Repertory Dance Company of Canada* produiront des créations et le

*Kokoro Dance* et les tambours *Katari Taiko* clôtureront cette soirée.

Dans la série «Découverte» au Studio du CNA, on vous invite à suivre les nouveaux courants chorégraphiques. Les créations mondiales à voir: *Le Groupe de la place Royale* et *Daniel Tremblay* (le 5), *Kathryn Ricketts*, *William Douglas* et *Susan Cash* (le 6), l'indomptable *Marie Chouinard* qui créera *S.T.A.B.* (*Space, Time and Beyond*) et l'*Après-midi d'un faune* (*Nijinsky* va certainement se retourner dans sa tombe) le 9 et enfin *Tom Stroud* le 10.

A voir aussi, le *Bill James* et *Compagnie* qui «transforme la déviance d'un magasin du centre-ville en un théâtre où la circulation et les passants composent la toile de fond» (en soirée jusqu'au 11). Les savoureux Montréalais *Pierre-Paul Savole* et *Jeff Hall* reprendront *Duodénum* (présente récemment au Musée d'art contemporain) sur la terrasse du CNA. «Ça devait se faire dans le garage mais après un temps, la pièce a évolué... jusque sur le toit du CNA!» s'esclaffe Saintonge, qui me fait le portrait de ce festival avec son engagement habituel.

Enfin, il y aura des spectacles gratuits le jour «dans la cité» à la *Maison du citoyen*, au *Marché Byward*, au *Parc de la Confédération*, sur le *Mail* de la rue Sparks ainsi qu'à l'extérieur du CNA (terrasse et scène). Pour les fervents des spectacles en plein air, le soir à 22 h, il y a la série «Danse à la belle étoile» sur la terrasse du CNA. Le spectacle-clief: le 10, avec entre autres un duo classique de *Frank Augustyn* et sa partenaire doublée d'un duo athlétique de *La La La* (*Louise Lecavalier* et *Marc Béland*) sur la même partition!

# les pingouins

création **JEAN-RAYMOND MARCOUX**  
 mise en scène **GILBERT LEPAGE**  
 décors **MICHEL CRÉTE**  
 costumes **FRANÇOIS LAPLANTE**  
 éclairages **GUY SIMARD**

AVEC  
**HELENE LOISELLE** **JANINE SUTTO**  
**RICHARD BLAIMERT** **HUBERT LOISELLE**

**DU MAR. AU VEND. 21h00**  
**SAM. 19h00 et 22h00**

**BATEAU THEATRE L'ESCALE**  
 St-Marc-sur-Richelieu  
 sortie 112, Rte 20  
 Rés. (514) 584-2271



**À L'AFFICHE**

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL & AUTO HAMER PRESENTENT

# Lady Day

at Emerson's Bar & Grill

THE BILLY HOLIDAY MUSICAL  
**RANEE LEE**

mettant en vedette au Club Soda  
 Billels en vente à tous les comptoirs Ticketron

CE SOIR JUSQU'À DIMANCHE  
 Ce soir, demain, sam. 20 h 30 et 23 h 30  
 Dimanche 15 h 00, 20 h 30 et 23 h 30



# GAGNEZ

# DES VACANCES DE RÊVE

10 JOURS D'UNE SEMAINE, POUR 5 PERSONNES, DANS UN LUXUEUX CHALET DES LAURENTIDES.

- SOUPER GASTRONOMIQUE
- TERRAIN DE TENNIS
- PLAGE PRIVÉE
- PLANCHE À VOILE
- BAINS TOURBILLON ET SAUNA
- ET PLUS ENCORE...

VALEUR TOTALE DES PRIX OFFERTS

# 13 000 \$

Tirage tous les lundis, du 29 juin au 24 août 1987.  
 Le nom du gagnant ou de la gagnante sera diffusé sur les ondes de CKOI-FM chaque lundi entre 6 h et 9 h à l'émission Reveil-Matin avec Christian Hamel



Remplir le coupon de participation et le retourner à:  
**CONCOURS VACANCES DE RÊVE CKOI-FM**  
 C.P. 97, SUCCURSALE D  
 MONTREAL, QUEBEC H3K 3B9

NOM..... ÂGE.....  
 ADRESSE..... APP.....  
 VILLE..... (BUREAU).....  
 CODE POSTAL..... TEL: (RES.).....  
 • Les gagnants qui auront joint deux capsules de CANADA DRY à ce coupon pourront obtenir 500 \$ en argent de poche.  
 • Pour tous les détails, écoutez CKOI-FM.  
 • Les règlements de ce concours sont disponibles à CKOI-FM.

JE SUIS ABONNÉ(E) À LA PRESSE  J'ACHÈTE LA PRESSE EN KIOSQUE

**ALCAN** présente le  
**FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL**  
 en collaboration avec  
**Labatt Bleue**

**THE NYLONS CE SOIR 21h**  
 Invité spécial **Michael Hedges**

BILLETS EN VENTE À LA PORTE AVANT LE SPECTACLE

Salle Wilfrid-Pelletier  
 Place des Arts

Infos Jazz (514) 871-1881

**19h00** CBC STEREO présente **LES GRANDS CONCERTS AIR CANADA** Théâtre St-Denis

**JEUDI 2 JUILLET**  
**JOE WILLIAMS**  
 20.50\$ - 18.50\$ - 16.50\$

**VENREDI 3 JUILLET**  
**NEWPORT JAZZ FESTIVAL ALLSTARS**  
 GEORGE WEIN, BUDDY TATE, NORRIS TURNEY, SLAM STEWART, OLIVER JACKSON  
 20.50\$ - 18.50\$ - 16.50\$  
 Special Guest **AL COHN**

**SAMEDI 4 JUILLET**  
**PAOLO CONTE**  
 En collaboration avec **Allitalia**  
**COMPLÈT SUPPLÉMENTAIRES AU SPECTRUM 11 JUILLET, 19 H 30, 22 H 30**

**23h00** CBF FM 100.7 présente **JAZZ DANS LA NUIT** Théâtre St-Denis

**JEUDI 2 JUILLET**  
**JOHNNY GRIFFIN QUARTET**  
 20.50\$ - 18.50\$ - 16.50\$

**VENREDI 3 JUILLET**  
**HERMETO PASCOAL GRUPO** VARIG  
 17.50\$ - 15.50\$

**SAMEDI 4 JUILLET**  
**KRONOS QUARTET**  
 Invités spéciaux: Jim Hall / Ron Carter  
 17.50\$ - 15.50\$

## VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	
1	Palme d'or	Génies en herbe	Les Grands Films: "747 en péril"				Le Téléjournal		Le Point (22h20)	
2	The News (16h)	CBS News	Hollywood Squares	Scarecrow & Mrs. King	Simon & Simon		The Twilight Zone			
3	Nightly News	Wheel of Fortune	M.A.S.H.	The Cosby Show	Family Ties	Cheers	Molly Dodd	L.A. Law		
4	Newswatch (18h)	Wok's Up	Beachcombers	To Serve and Protect	He Shoots, He Scores (4e)		The National			
5	L'Étshw	Le Québec à la carte		Via Québec	Chacun chez soi	Cinéma du jeudi: "La Cité en feu"				
6	L'Étshw	Le Québec à la carte		Via Québec	Chacun chez soi	Cinéma du jeudi: "La Cité en feu"				
7	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	The Campbells	The Cosby Show	Family Ties	Cheers	Night Court	Night Heat		
8	World News Tonight	New Newswed Game	The New Dating Game	Our World	Heart of the City		20/20			
9	Le Bulletin de 18h30	Génies en herbe	Les Grands Films: "747 en péril"				Le Téléjournal		Le Point (22h20)	
10	L'Étshw	Le Québec à la carte		Dominique	Chacun chez soi	Cinéma du jeudi: "La Cité en feu"				
11	Palme (18h)	Entertainment Tonight	The Campbells	The Cosby Show	Family Ties	Cheers	Night Court	L.A. Law		
12	Les Nouvelles de 13	Génies en herbe	Les Grands Films: "747 en péril"				Le Téléjournal		Le Point (22h20)	
13	Wickie	Le Magazine	Quotidienne (19h58)	Station Soleil	Cinéma: "Les Sept Jours de Janvier"					
14	World News Tonight	Star Trek	Our World		Heart of the City		20/20			
15	Jeremy	Doctor Who	Magic Shadows	What a Picture!	Realities	Speaking Out: Fantasy Games.			Ontario's Best	
16	NewsHour (18h)	Business Report	This Old House	In Search of the Trojan War (3e de 6)	Mystery! The Crackler.		Upstairs, Downstairs: House Divided (15e)			
17	Jasmin centre-ville	Action, réaction!		Cinéma: "Tu seras un homme, mon fils"					Le Grand Journal	Jasmin centre-ville
18	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		God and Money		Great Performances: Sweeney Todd.				
19	Chiffres/lettres	C'est encore mieux l'après-midi			Droit de réponse: l'esprit de contradiction: teis-toi et mange.		Métrobus (22h12)	Bouvard		

• Changement de dernière heure.

**GRATUIT** **ALCAN FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL** **GRATUIT**

**CE SOIR SUR LA SCÈNE «LABATT BLUES»**

19h00 Jay Sewall Blues Band  
 22h00 MIGHTY SAM McCLAIN (Texas)  
 23h30 Spectacles en reprise au Spectrum

**Labatt Bleue**  
 ...est bonne rare!

## FESTIVAL DE JAZZ



McCoy Tyner au clavier

PHOTO ARMAND TROTTER, LA PRESSE

## McCoy Tyner Incandescent

ALAIN BRUNET

■ McCoy Tyner en a surpris plus d'un, dans la nuit de lundi à mardi. L'auditoire du Saint-Denis a fort bien accueilli ses impressionnantes versions du répertoire jazzistique, des «evidences» comme le pianiste n'en a jamais tant jouées. Mais quelle relecture! Un *Round Midnight* revu par Tyner est quelque chose de simplement incandescent. Et avec un quatuor comme celui-là...

Originaire de Philadelphie, Tyner avait été repêché par Coltrane après avoir connu un rapide et brillant début de carrière. A 21 ans avec le Jazztet de Farmer-Golson, et six mois plus tard, avec Coltrane! Jusqu'à une période récente, le pianiste a poursuivi l'œuvre coltranienne, reprenant ses plus importantes séquences.

### L'héritage de Coltrane

Depuis la mort du «prophète» Coltrane en 67, Tyner est en partie tributaire de cet héritage, qui n'a pas encore fini d'ébranler le jazz. Son association avec le grand tenor (aux côtés du batteur Elvin Jones et du contrebassiste Jimmy Garrison) avait vraiment marqué des années soixante, de ses enonées dramatiques et spirituelles, des ses innovations sonores, de ses incursions dans l'improvisation *free* ou modale. Des bijoux sonores, tels les albums *A Love Supreme*, *Impressions* etc.

Or si à 49 ans, Tyner n'a pas vraiment réussi à transcender les compositions de son ex-leader, il n'a jamais cessé de fasciner pour son jeu pianistique. Également, il a toujours présenté de talentueuses formations au public, incluant de grands musiciens, tels les saxos Pharoah Sanders, Gary Bartz ou George Adams, le percussionniste Guillermo Franco, les batteurs Eric Gravatt, Wilby Fletcher et tant d'autres.

### Un style brûlant

Un style qui a donc fait école, un piano brûlant, une technique hallucinante. Le jeu de Tyner est percussif, très très

intense. Une main gauche unique, qui ne cesse de battre les accords et les fondements rythmiques des formidables improvisations de sa main droite. Le piano résonne toujours très fort; lundi soir, la machine de Tyner marchait à plein régime.

Sonny Fortune, le soliste invité, a aussi impressionné. On ne peut plus expérimenté (de la même génération de McCoy), Fortune a aussi livré un jeu particulièrement enflammé. Techniquement impeccable, il a tenu le cri très fort, branchant la foule sur un très haut voltage. Aie! Robustes phrases pour un sax alto, grosse projection, on roule les mécaniques.

Beaucoup de spectateurs ont découvert le superbe contrebassiste du quatuor: Avery Sharpe. Un doigté clair et précis, un gros son bien rond, beaucoup de souplesse, et des effets spectaculaires comme ce *slam*, qui nous montrait les doigts du musicien en train de rebondir brillamment sur le manche de son instrument. A la batterie, le vétérinaire Louis Hayes a démontré beaucoup de professionnalisme dans ses rudiments. Un très bon instrumentiste, qui n'a cependant pas dépassé les performances des habituels batteurs de Tyner.

Toutefois, le choix esthétique du pianiste ne m'a pas plu énormément. Pour l'avoir déjà vu à quelques reprises, j'ai été étonné (un peu déçu, même) de le voir piger à ce point dans le répertoire pré-Coltrane. *Lil Darlin'*, *Softly as a Morning Sunrise*, *Round Midnight*, *Caravan*, en swing, en blues, en bop, en ballades... des standards, en veux-tu en voilà! Évidemment, le brassage était fort différent des habituelles interprétations de ces classiques. Mais l'atmosphère mystérieuse et destabilisante dans la musique coltranienne aurait pu aussi être de la partie. Peut-être lui fallait-il dissiper quelque peu l'aura de son mentor... Comme tant d'autres, McCoy Tyner remonte aux sources. En autant que tous ces artistes ne terminent pas comme les saumons...

## Horace Silver

# Beaucoup de soul chez le vieux

ALAIN BRUNET

■ Un musicien aux propos limpides, directs, d'une grande fluidité. Pas étonnant qu'il fut un pilier de la mythique étiquette Blue Note. Dans la nuit de mardi à mercredi, Horace Silver a effectué un départ fascinant, menant l'auditoire à d'excellentes séquences. L'arrivée d'un chanteur a, par la suite, progressivement démobilité la salle du Saint-Denis.

Courbé sur son piano, cheveux lisses tombant sur la nuque, teint afro, grosse moustache noire, tête dans les épaules, sa posture suffit pour séduire. Son handicap - il a visiblement des problèmes de dos - le sert totalement, du moins au public, qui laisse planer le mystère, ne révélant que les mains du magicien.

Imaginez la musique. Silver nous plonge dans un état hypno-

tique au moyen de longs énoncés, à partir desquels les improvisateurs peuvent s'ébattre à souhait. Les motifs sont aussi simples que prenants, les modulations sont belles, élégantes, inspirées. Lorsqu'il est temps de prendre un solo, Silver est toujours aussi magnétique qu'il ne l'a toujours été.

Beaucoup de soul dans le jeu du vieil Horace, qui a d'ailleurs fait sa marque en intégrant la musique pop des noirs au bop de sa génération, embryon de ce que le funk est aujourd'hui devenu. Visiblement en forme, ce géant de 59 ans, métis descendant de métis (son père est originaire du Cap Vert, et sa mère était mulâtre au sang afro-irlandais), co-fondateur des Jazz Messengers avec Art Blakey en 54. Silver parle au monde, il explique le contexte de chaque pièce au programme, prend le temps de bien présenter ses musiciens. Souriant, loquace, très sympathique.

Repassant nombre de ses propres succès, (*Nica's Dream*, *Tokyo Blues*, *Summer in Central Park*, *Senor Blues*, etc.), Silver a démontré que son jeu était d'une finesse! Ses compositions vieillissent bien, classiques du jazz dans bien des cas. Et le pianiste ne vous en met pas plein la vue. Architecte des *grooves*, il répète son mantra jusqu'à l'hypnose, il nous imprègne d'un climat à la fois constant et simple. Il plaqué dramatiquement les accords, qui à eux seuls, emplissent l'atmosphère d'une lourde sensualité.

Le groupe? Très correct. D'abord un saxophoniste aguerri à l'alto et au ténor, aussi bon à la flûte: Vincent Herring. Excellent souffleur au timbre costaud, aux séquences hachurées mais tout à fait inspirées. On sent la maturité de son jeu. À la trompette, David Douglas, un jeune encore un peu vert, mais pour le moins enthousiaste. Le batteur est générale-

ment assez discret, à part un solo nettement trop long. Mais avant tout, la tâche de Carl Burnett était d'accompagner sans faire d'éclat. Et Brian Bomburg s'avère un très bon contrebassiste: doigté clair, rapidité, jeu nuancé, on sent très bien le découragement des notes - ce qui n'est pas toujours évident pour une contrebasse.

le demeure toutefois perplexe quant à l'utilisation du chanteur Andrew Bay. Pour une ou deux pièces, ça va, mais à la longue, cela risque de faire tourner la saucisse. Voix robuste, très forte projection, bel érailement, phrasé qui étire le temps avant de se lancer dans le thème. Or on ne peut parler d'une symbiose avec la musique de Silver, nettement plus éloignée avant l'arrivée du chanteur. En somme, un demi-spectacle tout à fait réussi, et une deuxième tranche moins prenante.



Autour du pianiste Horace Silver, le trompettiste David Douglas, le contrebassiste Brian Bomburg, le saxophoniste Vincent Herring et le batteur Carl Burnett. Hors-champ: le chanteur Andrew Bay a fait la seconde partie du spectacle.

## Laurent / Larry Roy

# Une écriture nuancée, imaginative

ALAIN BRUNET

■ A l'ouest, c'est Larry Roy. A l'est, c'est Laurent Roy! Mardi à la Bibliothèque Nationale, le franco-manitobain de Winnipeg a présenté une intéressante prestation au *Concours Alcan*. Appuyé par des musiciens expérimentés, Roy manifeste une écriture nuancée, plus imaginative que la moyenne enregistrée jusqu'ici chez les finalistes de cette compétition nationale.

Dans la vingtaine, le guitariste Larry Roy pourrait devenir un très bon créateur. Il sait composer avec les forces qui l'entourent, il a le sens des nuances, il manifeste une belle culture musicale. Bop,

latin, swing léger, jazz électrique se mêlent tranquillement, sans faire d'éclats. A la guitare électrique, le jeu de Roy témoigne d'une assez bonne connaissance du manche, sans toutefois traduire une mirobolante technique.

Le groupe? Inégal. Section rythmique sobre et peu expressive; une contrebasse eut été préférable pour ce genre de musique. Un pianiste qui, malgré quelques anicroches, sait rendre le contenu harmonique des pièces. Le meilleur

instrumentiste fut, à mon sens, le saxophoniste (soprano, alto, ténor) Kirk McDonald. Bon improvisateur, bon son, bonnes idées. On a visiblement affaire à des professionnels, qui sont loin d'avoir l'air post-pubère.

La version du thème impose, *Summertime*, était agréable à entendre, surtout à cause de son introduction. En somme, l'éclectisme de Larry Roy révélait tout de même un focus prometteur. Cela

dit, il ne faut pas s'imaginer que le représentant de la Région Ouest livre un matériel mirobolant et novateur, qui déclasserait les autres formations prétendantes au titre. On parlera plutôt de bons agencements, de nuances intéressantes, de progressions plus modernes. En fait, il s'agit d'un sympathique mélange de musique modale des années 60 et de bop, légèrement teinté de jazz électrique. Un jazz fusion de salon, quoi.



Laurent Roy



Larry Roy

PHOTO ARMAND TROTTER, LA PRESSE

### AUJOURD'HUI

- 12:00 Café Bistrot  
Jardins de la Place des Arts  
Sweet Dixie  
(gratuit)
- 12:00 Les Midis Jazz  
Maison Alcan  
Andre White Trio  
(gratuit)
- 16:00 Montréal-Jazz  
Scène Yagourt Liberté  
(St-Denis / Maisonneuve)  
Footprint  
(gratuit)
- 17:00 Le 5 à 7  
Jardins de la Place des Arts  
Streetnicks  
(gratuit)
- 17:30 CBC Stéréo et CBF FM 100,7  
présentent  
Concours de jazz Alcan  
Bibliothèque Nat. du Québec  
Région Pacifique  
The Hugh Fraser Quintet  
(gratuit)
- 18:00 20:00 22:00 Ciné-jazz  
Cinéma-thèque québécoise  
Le Quintette de Sveng Kiang  
Rendez-vous  
Scène Yagourt Liberté  
Quintette de Joseph Maurice  
(gratuit)
- 19:00 CBC Stéréo présente  
Les Grands Concerts  
Air Canada  
Théâtre Saint-Denis  
Joe Williams
- 19:00 CBC Stéréo présente  
Jazz Beat  
Spectrum  
Joe Williams

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

- 19:00 CBC Stéréo présente  
Jazz Beat  
Spectrum  
Helen Merrill
- 19:00 CBF FM 100,7 présente  
Ad Lib  
Café de la Place (PDA)  
Jean Vanasse / François  
Richard, Michel Dupire  
(gratuit)
- 19:00 Montréal-Blues  
Scène Labatt Blues  
(Sainte-Catherine /  
Jeanne-Mance)  
Jay Sewall Blues Band  
(gratuit)
- 20:00 Jazz Liberté  
Scène Yagourt Liberté  
(Saint-Denis / Maisonneuve)  
Bop'n Jive D.C.'s Band  
(gratuit)
- 20:30 CBF FM 100,7 présente  
Jazz sur le vif  
Bibliothèque Nat. du Québec

- Guy Nadon et la Pollution des sons  
(gratuit)
- 20:30 Concerts-étoiles Alcan  
Scène du Complexe Desjardins  
Alty's Université McGill  
(gratuit)
- 20:30 Les Spectacles Alcan  
Scène Alcan  
(Saint-Denis / Ontario)  
The Ritz (États-Unis)  
(gratuit)
- 21:00 Événements spéciaux Alcan  
Salle Wilfrid-Pelletier  
(Place des Arts)  
CKOI présente  
Michael Hedges, The Nylons
- 21:00 CBC Stéréo présente  
Piano-Plus  
Salle Marie-Gérin-Lajoie  
(UQAM)
- 21:30 Phinnes Newborn Jr.  
Les Spectacles Jazz Bud  
Scène Jazz Bud  
(clocher de l'UQAM)  
AROMA  
(gratuit)
- 22:00 Les Spectacles Labatt Blues  
Scène Labatt Blues (Jeanne-Mance / Sainte-Catherine)  
Mighty Sam McClain (Texas)  
(gratuit)
- 23:00 CBF FM 100,7 présente  
Jazz dans la nuit  
Théâtre Saint-Denis  
Johnny Griffith Quartet
- 23:30 Télé-Jazz Quatre Saisons  
CFJP-UHF 35 / Câble 5  
(en stéréo)  
Pat Metheny au Festival 1982  
Labatt Blues au Spectrum  
Spectrum  
Jay Sewall, Mighty Sam  
McClain  
(gratuit)

FESTIVAL DE JAZZ



Marsalis séduit par la grâce et l'aisance de son jeu.

Wynton Marsalis / Tout simplement correct

DENIS LAVOIE

Le jeune trompettiste prodige que certains ont pu découvrir il y a quelques années au Soleil levant dans l'une de ses très rares apparitions dans un club de jazz, est revenu pour une deuxième fois en vedette au Festival international de jazz de Montréal, faisant salle comble au théâtre Saint-Denis, mardi.

Toujours sage, vêtements de coupe moins classique, réservé, Wynton Marsalis a été chaudement accueilli par sa légion d'admirateurs. Lauréat de deux trophées Grammy, pour ses disques de jazz et de musique classique, il est déjà un peu au sommet de sa carrière.

Ça vous donne un artiste qui n'a pas à se battre pour affronter un public gagné d'avance; un artiste dont les disques se vendent à 200 000 exemplaires. Mais, la prestation qu'il nous a donnée manquait un peu de feeling.

Excellent virtuose, à la technique impeccable, Marsalis connaît la musique sur le bout de ses doigts. Impassable, yeux fermés, ses doigts pistonnent l'instrument, parfois à vive allure, le plus souvent en douceur. C'est un tendre, qui gonfle parfois les joues comme un Gillespie, mais là s'arrête une possible ressemblance.

Il ne parle pas, demeure flegmatique, mais arrive à rigoler quelques secondes avec son bassiste. Profitez-en pour signaler que le

brillant jeune trompettiste sait s'entourer de très bons musiciens: Marcus Roberts au piano, Jeffrey Watts à la batterie et Robert Hurst à la basse.

Perfectionniste, Marsalis séduit par la grâce et l'aisance de son jeu, la fluidité de son interprétation. Sa formation classique l'influence visiblement, lui qui affirmait dans une interview qu'il trouve plus de liberté dans l'interprétation classique, la difficulté dans le jazz tenant, selon lui, de ce qu'on ne peut jamais jouer la même pièce deux fois de la même manière.

C'est très détendu, sans effort, sans prendre de risques, que Wynton Marsalis s'est exécuté mardi. Il a été tout simplement correct.

La troupe folklorique de Tchernobyl? Un ballet de scaphandriers? Un jam de cosmonautes? Toutes les combinaisons sont permises, à vous d'interpréter comme bon vous semble. Car en fait, les musiciens costumés d'Urban Sax représentent un fantôme, un immense fantôme saxuel.

Urban Sax

Un immense fantôme « saxuel »...

ALAIN BRUNET

Le mirage peut se manifester dans tous les lieux imaginables. Véritable aménagement pour les oreilles de la ville. Une énorme installation humaine, où les saxophones habitent les lieux physiques, où les voix s'y superposent, où la danse émerge également la célébration. Toute pièce d'architecture, parc ou autre site urbain, constitue le théâtre d'Urban Sax, troupe parisienne de plus de 50 membres, fondée il y a une décennie.

Nouvelle architecture

Gilbert Artman est l'architecte de ce nouveau type de spectacle « sons et lumières ». Il voit gros. En 76, il rassemble une douzaine de copains saxophonistes, choisissant cet instrument comme le véhicule sonore idéal pour arriver à ses fins. Une décennie plus tard, la famille est d'au moins 70 membres, et la reconnaissance est internationale.

Le fondement de cette démarche? « En fait c'est de travailler à partir du son dans la cité, et forcément de s'appuyer sur l'architecture, sur les lieux où le spectacle aura lieu », expliquait-il hier matin, pendant que toute

sa bande répétait la vaste opération de la soirée.

Pour chaque happening d'Urban Sax, Artman doit venir préalablement effectuer le repérage, afin d'y sonder le lieu. Il travaille à partir des plans des immeubles qu'il compte « hanter », évalue les possibilités de résonance de l'endroit. Et puis il trace les lignes de l'intervention, en conçoit toutes les composantes, de la musique à la mise en place.

De l'Élysée à la Tour Eiffel, sur la place d'un village, sur les canaux de Venise, sur l'eau, en montagne... et au Complexe Desjardins! Un concept pour le moins élastique! « A la gare de Milan, on jouait de l'ouverture à la fermeture, pendant quatre jours. Les musiciens se relayaient toutes les deux heures, et c'est une cantatrice qui annonçait l'arrivée et le départ des trains. Tous les soirs, on terminait avec un spectacle. Il y avait tellement de monde à la gare que certains ont raté leur train! », se rappelle le concepteur, qui cumule les épiques exploits de sa grande troupe.

Faire bouger le musicien

Le propos du départ, c'était que le son trouve une mouvance. Artman voulait des musiciens mobiles, avec un gestuel-

le propre. « Mais c'est très difficile de faire bouger un musicien. Il a souvent tendance à se cacher derrière son instrument. C'est un peu pour cela qu'on s'utilise des costumes qui permettent l'anonymat. C'est pratique, car cela permet une plus grande liberté au musicien qui, n'étant pas reconnu, peut bouger sans gêne », d'expliquer le concepteur. Ce qu'il n'avait pas prévu, c'est que ces costumes apocalyptiques sont devenus la marque de commerce d'Urban Sax.

Ainsi donc, sept cellules de saxophones soufflent sur le site. Chaque groupe sait ce qu'il a à jouer, la musique étant préalablement écrite. N'allez pas vous imaginer que cet immense band a quelque chose à voir avec le jazz. On parlera plutôt d'une orientation plus contemporaine, qui représente avant tout une sonorisation linéaire des lieux, basée sur le souffle continu.

Juste avant d'assister au résultat final de cet échafaudage des sons, Artman considérait très positivement le site choisi à Montréal: « On s'appuie sur une place qui est très bien conçue en elle-même. C'est un lieu de vie réussi. Un endroit qui résonne bien pour la vie résonne bien pour la musique ».

...pour une ville médusée

ALAIN BRUNET

Mega-hapening au Festival International de Jazz. Entasses au centre du site unissant la Place des Arts et le Complexe Desjardins, des dizaines de milliers de personnes ont assisté au plus avant-gardiste des événements de masse. Hier soir, les Parisiens d'Urban Sax ont saisi la foule de leurs longues nappes de son, surgissant de toutes parts, médusant le centre-ville montréalais.

À l' départ, le flot de notes se fait doux, linéaire. La foule attend, regarde par où le spectacle pourrait bien commencer. Puis voici un filet de saxos, dont le volume augmente tranquillement. L'on perçoit des formes sur les toits des édifices. Des îlots de fumée, des éclairages isolés. Les saxophonistes apparaissent par grappes, juchés sur toutes les corniches disponibles. Ils sont tous vêtus de combinaisons futuristes, maniant leur instrument de façon chorégraphique. Chaque section d'instrumentistes effectue des gestes précis, comme si les saxophones nageaient dans le cosmos.

Le son se fait de plus en plus présent. Certains artistes sont attachés, et se mettent à jouer aux alpinistes, surplombant les lieux. D'autres arrivent sur une scène mobile, pendant qu'un de leurs confrères s'installe sur des promontoirs conçus pour l'occasion. On n'arrête pas de découvrir de nouveaux essais de saxos, qui donnent du muscle au son d'ensemble. Les sites de l'intervention s'éclaircissent davantage. Un chœur féminin devient de plus en plus perceptible, puis les vibraphones font résonner leur note, marquant le tempo des orchestration les guitares entrent dans la partie. Puis le son se fait plein.

Les dizaines de saxophones s'exécutent selon une expiration continue. De longues notes collectives deviennent mélodies. Incantatoires, répétitives, simples, les mélodies meublent très bien le site. Progressivement, les saxophonistes se rassemblent sur la grande scène, jusqu'à la pièce finale. Leurs costumes plastifiés donnent l'impression de sculptures sur glace. Étonnante célébration.

Un peu de temps sec et la fête commence...

MARIO ROY

À peine croyable, une vraie sécheresse: en début de soirée, hier, il n'était pas tombé une goutte de pluie depuis plus de 24 heures sur le 8<sup>e</sup> Festival international de jazz de Montréal! Cela a instantanément changé l'ambiance de la rue Saint-Denis où le beau temps, combiné au congé du 1<sup>er</sup> juillet, a vraiment déclenché la fête, mardi soir et hier.

Une fête familiale et décontractée, où personne ne songeait à se plaindre du temps infini qu'il fallait mettre pour fendre la foule entre Sainte-Catherine et Sherbrooke.

En fin d'après-midi, hier, alors que le groupe Cinqu-up se produisait sur la scène Saint-Denis/Maisonnette, on a même pris la décision d'interdire la circulation sur le boulevard Maisonnette 90 minutes plus tôt que prévu — cela se fait habituellement à 18 h —, la

foule débordant littéralement sur le boulevard et se faufilant dangereusement à travers le flot d'automobiles.

Il faut dire que Cinqu-up, ces cinq choristes et quatre musiciens de Québec, ont charmé le public en moins de deux. Leurs versions de classiques du jazz, du Quincy Jones entre autres, allaient merveilleusement avec le soleil un peu voilé régnant sur le site. En fin de soirée, mardi, le jazz électrique de la formation du Toronto Carlos Lopez avait pareillement gelé tout mouvement de foule aux abords de la scène dressée sous le clocher de l'UQAM.

Curieusement en ce jour de congé, plusieurs séries de concerts faisaient relâche, hier. Ainsi en était-il des Événements spéciaux Alcan, du Piano Plus, du Jazz sur le vif, du Jazz Beat, des Grands Concerts Air Canada, du Concours de jazz et des Midis Jazz sur scènes intérieures. Le rythme reprend aujourd'hui en vue du sprint final.



A chacun sa brosse rue Sainte-Denis...

PHOTO ARMAND TROTIER, LA PRESSE

Des supplémentaires

Éclatant succès de Lady Day at Emerson's Bar and Grill. La comédie musicale présentée au Club Soda, dans le cadre du Festival de jazz, semble combler les auditoires qui y assistent. La réaction est si positive que le producteur de l'événement, Donald K Donald, annonce des supplémentaires. Celles-ci ont lieu au même endroit, à 23 h 30 depuis hier, et seront présentées inclusivement jusqu'à dimanche (le 5, le spectacle aura également lieu à 15 h). Une tournée canadienne est en préparation, pour cet événement évoquant la carrière de la mythique Billie Holiday, incarnée par la chanteuse montréalaise Raneé Lee.



Les cosmonautes ont fait un jam hier soir au complexe Desjardins.

PHOTO ARMAND TROTIER, LA PRESSE

Les hauts et les bas d'un sommet

DENIS LAVOIE

Soirée polymorphe, avec solos, duos et surtout le plaisir de découvrir le quartette de Garbarek, mardi soir à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

L'impromptu rassemblement de sept des musiciens enregistrant sur l'étiquette ECM n'a pas tourné au jam, mais c'est plutôt présenté sous la forme de mini-prestations en première partie de ce long spectacle.

Egberto Gismonti s'est vu confier la tâche ardue de briser la glace, seul, avec ses guitares typiquement brésiliennes. Son voyage musical, avec les curieuses résonances de ses instruments exotiques, ne nous a guère donné qu'un aperçu du savoir-faire de cet artiste qui s'est par la suite exécuté au piano.

Trop introspectif à mon goût, et difficile à accrocher sur une scène aussi vaste. Mais ce n'était pas son spectacle. Au suivant donc.

Miroslav Vitous s'est ainsi amené pour nous présenter quelques extraits de son plus récent microsilon. Le spectacle allait-il tourner au show case? Aussi bon soit-il, Vitous ne m'est pas paru à son meilleur et je n'ai pas apprécié quelques mauvaises vibrations. Quand il est revenu en duo avec Gismonti, leur performance s'est singulièrement élevée pour clore la première partie de programme, aux acclamations du public.

Vitous a poursuivi encore en duo, cette fois avec le guitariste américain John Abercrombie qui ne m'a guère impressionné et le fait qu'il s'accompagne en marmonnant n'avait rien pour aider sa cause.

Avec l'entrée en scène du quartette de

Garbarek on a enfin pu jouir d'un véritable spectacle et d'une fête musicale. Spectacle chaud, coloré, rythmé, vivant.

Le sommet ECM aurait volé bien bas sans cette prestation du saxophoniste norvégien Garbarek, accompagné du bassiste allemand Eberhard Weber (que j'ai découvert avec plaisir), du célèbre percussionniste brésilien Nana Vasconcelos et du discret claviériste suédois Lars Jansson.

Musique atmosphérique, riche de textures variées. Groupe particulièrement bien équilibré, cosmopolite, jouant sur les nuances, pour créer un riche ensemble.

Cette fois on sentait bien qu'on assistait à un véritable spectacle, bien préparé. Mais il était déjà très tard, trop tard pour certains spectateurs qui ont préféré quitter pour assister à un autre spectacle.



Egberto Gismonti

PHOTOS ARMAND TROTIER, LA PRESSE



Miroslav Vitous

### CINÉMAS CINEPLEX ODEON

Notre guide horaires, facile et pratique. Consultez-le.

**BERRI**  
1516, Ste-Catherine 932-2121

**LE FAUBOURG**  
1616, Ste-Catherine 932-2121

**ROXANNE (G) Dolby Stereo THX**  
12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:20 - 9:30

**WORKING GIRL (18 ans)**  
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:00

**SECRET OF MY SUCCESS (G) Dolby Stereo**  
12:35 - 2:50 - 5:05 - 7:15 - 9:35

**HARRY AND THE HENDERSONS (G)**  
Dolby Stereo  
1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20

**LA FISSURE (14 ans)**  
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

**BONAVENTURE**  
Place Bonaventure 861-2725

**PREDATOR (14 ans)**  
7:00 - 9:00

**THE BELIEVERS (14 ans)**  
7:15 - 9:20

**BROSSARD**  
125, St-Denis 465-5906

**PREDATOR (14 ans)**  
12:55 - 2:05 - 5:10 - 7:25 - 9:35

**THE BELIEVERS (14 ans)**  
12:25 - 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:15

**DRAGNET (G) Dolby Stereo**  
12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:30

**CARREFOUR LAVAL**  
230, Aut. des Laurentides 688-3684

**THE BELIEVERS (14 ans)**  
12:05 - 2:20 - 4:40 - 7:05 - 9:30

**WORKING GIRL (18 ans)**  
1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:20

**PREDATOR (14 ans)**  
12:45 - 2:55 - 5:05 - 7:15 - 9:25

**HARRY ET LES HENDERSONS (G)**  
12:15 - 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:15

**ROXANNE (G) Dolby Stereo**  
12:35 - 2:50 - 5:05 - 7:20 - 9:35

**DRAGNET (G) Dolby Stereo**  
12:35 - 2:45 - 4:55 - 7:05 - 9:20

**COMPLEXE DESJARDINS**  
Brossard 1-288-3141

**SECRET DE MON SUCCES (G)**  
12:45 - 2:55 - 5:10 - 7:20 - 9:35

**UN ZOO LA NUIT (14 ans)**  
2:00 - 5:00 - 7:30 - 9:35

**AUTOUR DE MINUIT (14 ans)**  
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30

**DUO POUR UNE SOLISTE (G)**  
12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:15

**CRÉMAZIE**  
St-Denis & Crémazie 388-4210

**SECRET DE MON SUCCES (G) Dolby Stereo**  
7:15 - 9:20

**LE DAUPHIN**  
Beaubien près d'Ébénier 721-6000

**RADIO DAYS (G) (français)**  
7:15 - 9:15

**PLATOON (14 ans) (français)**  
1:00 - 3:20

**2001 Université**  
Coin de Missionnaire 549-4518

**PLATOON (14 ans)**  
2:00 - 4:15 - 7:00 - 9:15

**HOLLYWOOD SHUFFLE (G)**  
1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

**THE NAME OF THE ROSE (14 ans)**  
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25

**ROOM WITH A VIEW (G)**  
2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:20

**DIET FOR ONE (G)**  
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:30

**RADIO DAYS (G)**  
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

**ISHTAR (G)**  
1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:20 - 9:30

**ANGEL HEART (14 ans)**  
1:30 - 4:30 - 7:00 - 9:30

**THE HANGOVER (14 ans)**  
1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:20

**JEAN-TALON**  
2, rue St-Vest de l'Est 725-7000

**PREDATOR (G)**  
Sem: 7:00 - 9:15

**SALE DESTIN!**  
AU CINEMA BERRI

### CINÉ-PARCS

**CINÉ-PARC ODEON**  
Irons-Con (sortie St-Bruno) 98 655-0692

**SECRET DE MON SUCCES (G)**  
2ème film: LES AILES DE LA JUSTICE

**PREDATEUR (14 ans)**  
2ème film: LES AVENTURES DE JACK BURTON

**CINÉ-PARC LAVAL**  
Auto des Laurentides (sortie 14) 622-5555

**POLICE ACADEMY (14 ans)**  
2ème film: BRAS DE FER

**SECRET DE MON SUCCES (G)**  
2ème film: LES AILES DE LA JUSTICE

**AMERICAN WARRIORS 2 (14 ans) (français)**  
2ème film: ALLAN QUATERMAIN ET LA CITE DE L'OR PERDUE

**PREDATEUR (14 ans)**  
2ème film: LES AVENTURES DE JACK BURTON

**CINÉ-PARC CHATEAUGUAY**  
691-1310  
6 km du pont Mercier vers Châteauguay

**PREDATEUR (14 ans)**  
2ème film: LES AVENTURES DE JACK BURTON

**AMERICAN WARRIORS 2 (14 ans) (français)**  
2ème film: ALLAN QUATERMAIN ET LA CITE DE L'OR PERDUE

**HARRY ET LES HENDERSONS (G)**  
2ème film: LA FOIRE AUX MALHEURS

**CINÉ-PARC VAUDREUIL**  
Irons-Con (sortie 3) 455-5154

**POLICE ACADEMY 4 (14 ans)**  
2ème film: BRAS DE FER

**HARRY ET LES HENDERSONS (G)**  
2ème film: LA FOIRE AUX MALHEURS

**CINÉ-PARC ST-EUSTACHE**  
Route 15 (sortie 21) 472-0660 879-1707

**PREDATOR (14 ans)**  
2ème film: THE FLY

**HARRY ET LES HENDERSONS (G)**  
2ème film: LA FOIRE AUX MALHEURS

**DRAGNET (G)**  
2ème film: SECRET OF MY SUCCESS

**LA FISSURE (14 ans)**  
2ème film: MÉS À DEUX HOMMES

**L'ENFANT SACRÉ DU TIBET (14 ans)**  
2ème film: CROCODILLE DUNDEE

**POLICE ACADEMY 4 (14 ans)**  
2ème film: BRAS DE FER

**CINÉ-PARC ST-HILAIRE**  
Route 20 (sortie 115) 427-0422

**L'ENFANT SACRÉ DU TIBET (14 ans)**  
2ème film: CROCODILLE DUNDEE

**POLICE ACADEMY 4 (14 ans)**  
2ème film: BRAS DE FER

**UN ZOO de nuit**  
Jean-Claude Lauzon  
COMPLEXE DESJARDINS (DOLBY STEREO)

**Steve ROXANNE**  
Martin  
(COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS)  
LE FAUBOURG (DOLBY THX),  
CARREFOUR LAVAL (DOLBY)

**THE BELIEVERS**  
ALEXIS NIHON (DOLBY)  
BONAVENTURE, BROSSARD, CARREFOUR

**DRAGNET DAN AYKROYD**  
TOM HANKS  
(COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS)  
PLACE DU CANADA, DÉCARIE, BROSSARD,  
CARREFOUR, CINÉ-PARC ST-EUSTACHE

**LE PREDATEUR**  
BERRI, JEAN-TALON, LONGUEUIL, ODEON,  
LAVAL, PARADIS, CINÉ-PARCS, ODEON,  
LAVAL, CHATEAUGUAY

### FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT

Devenez ami(e) de la Fondation

Faites parvenir votre contribution de 10.00\$ à: La Fondation québécoise en environnement

C.P. 1055, Succursale Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1C2

### HOT Pursuit

18 ANS  
COMM. 11h  
AUSI 2e FIM  
ÉCRIT PAR  
L'AMOUR

VIDEO-CASSETTES à partir de 12\$

Cote 100 de MUSTLER

## Au THÉÂTRE du divertissement SAINT-SAUVEUR

du 21 juillet au 8 août à 20 h 30 (du mardi au samedi inclusivement)

**JEAN-GUY MOREAU se produit pour vous... faire rire... «Chasseur de Têtes» un show à ne pas manquer cet été dans nos Laurentides.**

**A L'AMUSE/BOÎTE du Théâtre Saint-Sauveur, un spectacle unique prend une nouvelle dimension. Une salle de 300 sièges, une communication accrue avec le public.**

**RÉSERVEZ dès maintenant en composant le 227-4638.**

**LE THÉÂTRE du divertissement SAINT-SAUVEUR**  
22, rue Claude, Saint-Sauveur-des-Monts  
Sortie 60 de l'autoroute des Laurentides (à droite)



# JEAN-GUY MOREAU CHASSEUR DE TÊTES

**APRÈS LE SPECTACLE**  
L'AMUSE/BOÎTE, un nouveau concept dans les Laurentides. ROBERT TURBIDE (des deux Pierrots - Vieux Montréal) vous invite: Boîte à chansons, Bar, Animation... L'AMUSE/BOÎTE... une boîte d'animation où se retrouver, s'amuser et ce, l'année durant.



# LES THÉÂTRES D'ÉTÉ DU QUÉBEC

### BASSES-LAURENTIDES

**LA MONTAGNE COUPÉE:** «VIENS POUFOUNÉ». 2 h. de comédie (sketches comiques, monologues, imitations) avec Rose (La Poudre) Ouellette, Claude Landré, Marcel Ganache, Nathalie Roussin, Louis Sincennes. 20 juin au 5 sept. 204, Montagne Coupée, St-Jean-de-Matha, Rte 40 (Montréal vers Québec), sortie 122 à l'avaltrie, Rte 31 vers Joliette avant Joliette, Rte 113 nord jusqu'à la Montagne Coupée. Prix spéciaux 20 pers. et plus. (514) 886-3845. Montréal pour groupes seulement (514) 689-0114

### RIVE SUD

**AUBERGE MOTEL MARIEVILLE:** «MONDOR EN FOLIE» avec Serge Mondor. souper-théâtre. 217, rue Chamblay à Marieville. aut. 10, sortie 37. 1-800-363-8300 ou 460-2191.

**BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE:** «LES PINGOUINS» création de Jean-Raymond Marcoux avec Hélène Laiselle, Janine Surta, Hubert Laiselle, Richard Blainert. M.E.S. Gilbert Lepage. Des le 11 juin, mar. au ven. 21 h, sam. 19 h - 22 h. St-Marc-sur-Richelieu, sortie 112, route 20. (514) 584-2271.

**CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE:** «LES FOLLES NUITS» de Jacques Offenbach. Musique, nre et French Can. M.E.S. Philippe Grenier, chorégraphes Dominique Giraldeau 17 juin, mer. au dim. St-Timothée (Rte 132 ouest). 1-373-3262.

**CENTRE CULTUREL DE BELOEIL:** «LA FILLE SUR LA BANQUETTE ARRIÈRE» comédie de Bernard Slade. adaptation et m.e.s. Richard Niquette avec Jean-Pierre Matte, Julie Vincent, Luc Gingras, Catherine Dominic et Lénie Scoffie. 19 juin au 15 août. Mer. au sam. 20 h 30, 600, Richelieu, Beloeil, Rte 20, Sortie 109 ou 112, ou Rte 116. Suivez les masques! (514) 464-4772.

**LA RELÈVE À MICHAUD:** «SECONDE DÉBUT». Comédie de R. Karshner avec Claude Michaud, Carole Châté, J.-P. Chartrand, France Labonlé. Adapt. M.E.S. C. Maher. St-Mathieu-de-Beloil, Route 20, sortie 105. - 464-0089.

**THÉÂTRE CALIXA-LAVALLÉE:** «SERGE TURBIDE» retour en force, chansons, monologues. Du rire, du plaisir, de la gaieté, de l'humour. 778, Baucé aut. 30, sortie 149. 1-800-363-8300 ou 583-6122.

**THÉÂTRE CHEZ JOFFRÉ:** «C'EST LE BAR-DEL», comédie avec Martine Charland, Gilles Boivin, Alain Robichaud, Michel Pelletier. Du 20 juin au 29 août, merc., jeudi, vend., sam., 19 h et 22 h. Pointe-des-Cascades direction Côte-Sainte-Catherine, 4625, Marie-Victoria. Rés.: (514) 632-1263 ou 632-7171.

**THÉÂTRE DE L'ÉCLUSE:** «OMER, L'HOMME À TOUT FAIRE», comédie de Louise Matteau avec Jeannine Mignault, Jacques Salvoil, France Arbour, Louise Matteau, Jacques Piperni, Jean-Bernard Hébert. 10 juin au 29 août, mer. au ven. 20 h 30, sam. 21 h. Aut. des Cantons de l'Est, sortie 22, direction St-Jean. 1-514-348-5312.

**THÉÂTRE DES CASCADES:** «À RIDEAUX TIRÉS» comédie d'Arne Sulten et Earl Bar-Pascal Rollin, Christine Lamer, Raymond Cloutier et Luc Melacche. Du 5 juin au 29 août. Mar. au ven. 20 h 30 et sam. 19 h et 22 h. Pointe-des-Cascades direction St-Jean (514) 455-9341. À trente minutes de Montréal.

**THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MARIEVILLE:** «LES PIEDS DANS LES PLATS» M.E.S. Sébastien Dhavernas avec Marthe Choquette, Reine Gagnon, Mireille Thibault et Gaston Lepage. Des le 11 juin. Direct 861-4938, local 460-3033.

**THÉÂTRE D'ÉTÉ DE ST-OURS:** «LES MÉSAVENTURES D'HORACE». Comédie de Jacques Dépat avec Cécile Belisle, Jacques Dépat, Madeleine Dépaüt, Jacques A. Fontaine. Rte 20, Sortie 113. 1-785-2732 / 2053. Ven., sam., dim. 20 h 30.

**THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT:** «UNE CLÉ POUR DEUX». De John Chapman, Claudine Châtel, Réjean Lévesque, Guy Godin, Roselyne Hoffmann, Jean-Louis Paris, etc. M.E.S. François Carrier. Île Charron, Longueuil. Rés.: (514) 651-5250.

**THÉÂTRE DU MANOIR VERCHÈRES:** «LES TROIS WATTS». Revue à sketches de Réjean Wagner avec Monique Vermont, Daniel Meyer et Nicole Chiffaux. Une création québécoise. Du 21 mai au 30 août. Jeudi au dimanche. Soupers-théâtre. 614 Marie-Victoria, Verchères. Route 132 est. Air climatisé. Prix spéciaux pour groupes. Service de bar. Rés.: (514) 583-5232. Sans frais (1-800) 363-9850.

**THÉÂTRE MOLSON:** «HAUTE FIDÉLITÉ». Comédie de Roy Cooney adaptée par Benoit Girard. M.E.S. Monique Duceppe avec Benoit Girard ou Guy Provost, Jean-Guy Viau, Robert Paquette, Normand Lévesque, Claude Laroche, Suzanne Garceau et Esther Lewis. Du 21 juin au 5 septembre. 10, chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu (air climatisé). 584-2293.

### QUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

**THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU INC.:** À Coteau du Lac. «FAUT PLACER PÈPÈRE» de B. Leblanc avec Lucille Papineau, Catherine Jolbert, Jean Ricard et Yvan Canuel. Du mardi au samedi à 20 h 30. Transcanadienne ou 2-20 ouest, sortie 17. Tél.: 1-456-3224. Prix spéciaux aux groupes de 25 personnes et plus, sauf le samedi.

### DRUMMONDVILLE

**LES ANCIÈTRES:** (ST-GERMAIN) «LES MOINEAU CHEZ LES PINSON» de Georges Dor avec Edgar Frouier, Yvette Thuot, Sylvie Germain, Serge Christiaensens. M.E.S. Gaetan Labreche, sortie 107, Rte 20. (819) 395-2253.

### MAURICIE

**LE CABARET-THÉÂTRE DE LA MAURICIE:** «LA MUSELIÈRE» de Y. Brochu avec Louis-Georges Girard, Marie St-Cyr et Denis Lamontagne. Mar. au sam., 23 juin au 29 août. Shawinigan, aut. 55, sortie 217. (819) 539-5451.

**LE RESTAURANT-THÉÂTRE DE LA MAURICIE:** «LES COCHONS MOURENT COMME DES MOUCHES» de G. Dar avec Claude Gasse, André St-Denis, Deano Clavet et Isabelle Quimet. Mardi au samedi, du 23 juin au 29 août. Shawinigan, autoroute 55, sortie 217. (819) 539-5451.

### SOREL

**THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE:** «L'AMUSE-GUEULE». Comédie de Gérard Deschênes, Roger Jaubert, Louise Latraverse, Robert Lavoie, Patrice L'Écuyer, Manon Lussier, Robert Marhen, Adèle Reinhardt, Anouk Simard. M.E.S. Monique Duceppe. 9 juin au 22 août, mar. au ven. 20 h 30, sam. 21 h. 1645 Chenal du Moine, Ste-Anne-de-Sorel, route 20, sortie 122. Direct Mtl 393-9022 / 1-800-363-9468. Région Sorel, 743-8446.

### LAURENTIDES

**BRASSERIE J. LEMAIRE:** «CA S'PEUX-TU!», comédie avec Réjean Wagner et Jacqueline Payette les 18, 19, 20 juin, 2, 3, 4, 16, 17, 18, 30, 31 juillet, 1er, 13, 14, 15 août. «JOCKER POKER», comédie avec Réjean Wagner et Jacqueline Payette les 25, 26, 27 juin, 9, 10, 11, 23, 24, 25 juillet, 6, 7, 8 août. Mixte des 2 spectacles les 20, 21, 22, 27, 28, 29 août, 3, 4, 5 sept. - 295 Quimet, St-Jovite. Aut. des Laurentides. (819) 425-5255.

**CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON:** «LES NOUILLES SONT PAS TOUTES DANS SOUPE!» comédie de Jack Sharrey. Traduction Josée Labossière m.e.s. Robert Duparc. Croisière - buffet - théâtre. Avec Marc Legault, Nathalie Gadouas, Yvan Benoit, Annette Garant et Jean Coulu. Jusqu'au 29 août. Du mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h, 22 h 30, dim. 20 h. Sortie 69 aut. des Laurentides, 370 est. Mtl. 861-3988, Ste-Marguerite. (514) 228-2513.

**HÔTEL CHANTECLERC:** «KIWI», la comédie musicale. Avec Sylvie Baucher, Larry-Patrick Demers, Jean Mathieu. Deux acteurs auditionnent pour un commercial de bière; ils se retrouveront dans le monde fantastique de la comédie musicale à Hollywood en 1945. Du 15 juin au 7 sept. à 20 h 30. Ste-Adèle, autoroute des Laurentides, sortie 67. Rés.: 229-3322 ou 1-800-363-2432.

**MANOIR DU LAC LUCERNE:** «PANTOUFLÉ». Comédie avec Françoise Faucher, Louis Lalonde, Gabrielle Mathieu, Serge Bossac. Ste-Marguerite, Aut. des Laurentides, Sortie 69. (514) 228-2511. Directe 1-800-363-3620.

**MONT-AVILA:** St-Sauveur sous le chapitre. «TAM TAM AU PAYS DES NOIRS BLANCS» par le grand orchestre du Splendid de Paris. Comédie musicale avec 15 artistes. Une invitation à un voyage autour du monde en chansons. Des le 30 juin, mar. au ven., 20 h 30, sam., 19 h et 22 h 30. - 1 (800) 363-2448. (514) 227-1836.

**MONT ST-SAUVEUR:** «WAITER» dès le 27 juin, saison de la 500e. Mar. au ven. 20 h 1836.

**PATRIOTE STE-AGATHE:** «LES FANTAISIES DE MON MARI M'ONT QUASIMENT RENDU FOLLE!». Comédie trad. Josée Labossière avec Michel Forget, Suzanne Marier, Markita Boies, Normand Chouinard, Marcel Lebeault, M.E.S. Pauline Martin. 10 juin au 6 sept. Mar. au ven. 20 h 30, sam., 19 h - 22 h, dim. en juillet 20 h, 2-9-16 août 20 h. Sortie 83, Rte 15. Direct Mtl 861 2244, (819) 326-3655.

**THÉÂTRE DE L'ALPINE INN:** (2 courtes pièces) «SURPRISE, SURPRISE!» de Michel Tremblay et «SIMARD & SOEUR» d'Isabelle Doré. Mise en scène: Denise Filiatrault. Avec Johanne Fontaine, Sophie Loran, Sylvie Potvin. Du 9 juin au 7 sept. à 20 h 30. Samedis à 19 h et 22 h. Ste-Marguerite Station, autoroute des Laurentides, sortie 69. Rés.: 229-7488 ou 1-800-363-2440.

**THÉÂTRE DU DIVERTISSEMENT DE SAINT-SAUVEUR:** «LES VOISINS», comédie de Louis Sola et Claude Meunier (auteurs de BROUÈ). M.E.S. de Béatrice Picard, avec 8 voisins, de l'humour, de l'absurde. De la mi-août à la mi-septembre à la Grande Salle, 20 h 30. Etc., café-théâtre, chansons, bar, animation. 22, rue Claude, C.P. 1786, Saint-Sauveur-des-Monts, Jor 1R0. Autoroute des Laurentides, sortie 60 (à droite). - 1 (514) 227-4638.

**THÉÂTRE MONT-ROLLAND:** «BOEING, BOEING». Comédie de Marc Camoletti du 1er juillet au 6 sept. Merc., jeudi, vend., dim., 20 h 30, sam., 19 h et 22 h (prix de groupe). Route 117, Mont-Rolland, sortie 64, aut. des Laurentides. (514) 229-5171.

**THÉÂTRE EN MOUVEMENT:** «L'ARGENT FAIT LE BONHEUR», comédie à suspense de Jean Desaulniers et Richard Perron. 10 comédiens et comédiennes sur scène, chant, danse, effets spéciaux. Forfait souper-théâtre (buffet chaud, bar à salade à volonté). Vol-David, sortie 76 aut. des Laurentides. 27 juin au 5 sept., mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h, 22 h 30. - (819) 322-6271 - 1 (800) 567-6703.

### ESTRIE

**AUBERGE BROMONT:** «ROSE ROSIE ROSA ET LES AUTRES». Revue humoristique de Soupers-Théâtre. 17 juin au 2 août. Jeu. au dim. Sortie 78, aut. Cantons de l'Est. Bromont. Rés. (514) 534-2200 - 1 (800) 363-8920.

**CABANE FAMILIALE:** «LA BEN BELLE TAVERNE». Comédie, du rire garanti. 25 juin au 29 août. Souper-théâtre: buffet. 2119, Route 139, Roxton Pond. direction Granby. 1-800-363-8300 ou 514-378-6881.

**THÉÂTRE DE LA CHEVRERIE:** «LUCKY LUCIANO», comédie de Marie-Thérèse Quinton avec Rita Lafontaine, Guy Mignault, Brigitte Paquette et Charles Mignault. 25 juin au 29 août, mar. au sam. St-François. (819) 344-2402.

**THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR:** «L'HYMNE À J. NAIR». R. Blackburn, spectacle chauffants. Texte pour adultes, accessible aux enfants. Upton, Rte 20, sortie 147. 549-5828.

**THÉÂTRE DE LA MONTAGNE:** «CHÔMAGES». Avec Marc Perron, Michel Lafond, Mario Plette. 20 juin au 5 sept., mer., jeu., ven. 20 h, sam. 19 h 30 et 22 h 30. Aut. Cantons de l'Est, sortie 37, Rte 227 dir. St-Grégoire. Rés.: (514) 497-8166.

**THÉÂTRE DE MARJOLAINE:** «UNE MAISON, UN BÉBÉ, UN BARBECUE». Comédie d'Elizabeth Bourget avec Christiane Raymond, Germain Houde, Nathalie Gascon, Daniel Gadouas, Patricia Nolin. Mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h et 22 h 30, dim. 20 h. Eastman, aut. 110, Cantons de l'Est, sortie 106. Rés.: Mtl (jusqu'au 11 juin) 845-0917, Eastman (13 juin) (514) 297-2860 ou 297-2862. Attention au théâtre, décor rustique et champêtre, avant et après spectacle, un répertoire de petits plats fins au Restaurant «La Marjolaine». Ouvert dès 17 h.

**THÉÂTRE D'ÉTÉ DE GRANBY:** «J'POGNE ENCORE, HECTOR», comédie de Françoise Charland et Robert Aubry avec Gaetan Labreche et Françoise Charland. M.e.s. Gaetan Labreche. Du 17 juin au 29 août. Mer. au ven. 20 h et samedi 17 h et 21 h 30. 135, rue Principale (rte 112), Granby (aut. 10, sortie 68). Prix spéciaux pour groupes. (514) 375-2262.

### QUÉBEC

**THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL:** «LA GRANDE OPÉRATION». Comédie de Jean-Raymond Marcoux avec Nicole Leblanc, Lucie Routhier, Michel Laperrrière, Roger Léger, M.E.S. Gilbert Lepage. Des le 23 juin, mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h - 22 h. Rte 132, St-Michel-de-Bellechasse, sortie 348, route 20 (418) 884-3344.

### LAVAL

**SALLE ANDRÉ-MATHIEU:** «LES GARS», de Jean Barbeau. Mise en scène Yvan LeRoux avec Richard Niquette, Claude Préfontaine, André Carier et Linda Roy. Du 19 juin au 29 août. Merc. au sam., 475, boul. de l'Avenir, Laval, sortie 8, Aut. des Laurentides. Terrasse et animation musicale (514) 667-1610.

**GRANGERIE:** «BLAISE», «LES FOLIES DU SAMEDI SOIR», «LA CADETTE DE MES SOUCIS», 3 comédies avec le Théâtre Trouvair, 19 juin au 6 sept., jeudi au dim. 5475, Saint-Martin ouest, Laval. - (514) 669-2567.

### TROIS-RIVIÈRES

**THÉÂTRE DES MARGUERITES:** «OPÉRATION MACHO». Création québécoise de Sylvie Lemay avec Josée La Bossière, Claude Gai, François Trottier, Christian Saint-Denis, Georges Carrère. Trois-Rivières ouest, aut. 55, sortie 183. (819) 377-3223.

### CHARLEVOIX

**THÉÂTRE CHARLEVOIX-CASINO DU MANOIR RICHELIEU:** «LUNE DE MIEL À QUATRE». Comédie amér. traduite par Y. Canuel. M.E.S. Saint-Gelais avec Denis Paris, Y. Pinette, M. Codebecq, D.J. Fowler, J.Y. Gaudreault. Du 23 juin au 6 sept. Rés.: (418) 665-3703.

### LANAUDIÈRE

**LA MINE D'ARTS:** «FAUT MARRIER ANGE ALBERT». Comédie, souper-théâtre, 7001, 10e Rang, Sainte-Marcelline, Comié de Joliette. 1-800-363-8300 ou 514-883-8226.

**THÉÂTRE D'ÉTÉ ISABELLE LAJEUNESSE:** «TÉ D'TROP TÉTRAIT!» la comédie de l'été d'Isabelle Lajeunesse et François Guy avec Isabelle Lajeunesse, François Guy, Robert Maltais, m.e.s. Diane Jules. Du 24 juin au 29 août, mer. au dim. 20 h 30. St-Michel-des-Saints, chalet du mont Trinité. 1-800-363-1766 - (514) 833-5598. Forfaits pour groupes: croisière - souper - théâtre.

**THÉÂTRE DE L'AUBERGE (sous la tente):** «QUI A VENDU LA MÈCHE», comédie de Sylvie Lemay. Idée de Guilla. Dir. art. Richard Niquette. M.E.S. Marc Hébert, en vedette Guilla. Jusqu'au 5 sept. Mer. au sam., 1 000 Visitation, Rte 343 N. à Joliette, Aut. 40, Ste 122 / 514-759-4555

### MONTRÉAL

**CAFÉ BAROQUE ARTHUR:** «FRENCH CAN CAN» comédie musicale sur le Moulin à Vent. Mise en scène de Philippe Grenier, chorégraphes de Dominique Giraldeau. À l'office du Reine-Elizabeth. Tél. 861-3511.

### BAS-ST-LAURENT

**GRANGE THÉÂTRE CAMPING BIC:** «LES MENSONGES DE PAPA», de Jean-Raymond Marcoux. M.E.S. Clément Cazelles, avec Eudore Belisle, Martin Dion, Doryelle Belisle, Suzanne Marcoux. Mardi au sam., 20 h 30, 2 juillet au 8 août. Route 132, 10 km à l'ouest de Rimouski. - (418) 724-5994.

**SPECTACLES**

**CINÉMA**

**Astre (1):** «Dragnet»: 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven.: 23 h 30.  
**Astre (2):** «Mannequin»: 21 h. «Arizona Junior»: 19 h 30.  
**Astre (3):** «Predator»: 19 h 15, 21 h 15. Dernier spectacle ven.: 23 h 30.  
**Astre (4):** «Police Academy»: 21 h. «La petite boutique des horreurs»: 19 h 15.  
**Berni (1):** «Prédator»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.  
**Berni (2):** «Harry et les Hendersons»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.  
**Berni (3):** «Sala destins»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.  
**Berni (4):** «La fissure»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.  
**Bijou:** «Chalet des plaisirs»: 11 h 50, 16 h, 20 h 15. «Un jeune mari en panne»: 13 h 15, 17 h 25, 21 h 40. «Trafic d'étudiantes»: 14 h 30, 18 h 45.  
**Bonaventure (1):** «Predator»: 19 h, 21 h.  
**Bonaventure (2):** «The Believers»: 19 h 15, 21 h 20.  
**Brossard (1):** «Predator»: 12 h 55, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 35.  
**Brossard (2):** «The Believers»: 12 h 25, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.  
**Brossard (3):** «Dragnet»: 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 30.  
**Capitol:** «Jean de Florette»: 14 h 40, 19 h 10. «Manon des sources»: 12 h 30, 17 h, 21 h 30.  
**Carrefour Laval (1):** «The Believers»: 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30.  
**Carrefour Laval (2):** «Working Girl»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 20.  
**Carrefour Laval (3):** «Predator»: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.  
**Carrefour Laval (4):** «Harry et les Hendersons»: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.  
**Carrefour Laval (5):** «Roxanne»: 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35.  
**Carrefour Laval (6):** «Dragnet»: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20.  
**Carré Saint-Louis:** «Jeux d'amour chez la comtesse»: 11 h 30, 15 h 22, 19 h 10. «Elles aiment ça»: 12 h 43, 16 h 30, 20 h 23. «Voulez-vous jouer avec moi?»: 14 h 07, 17 h 55, 21 h 43.  
**Chambly:** «La fissure»: «Pouvoir intime». Lun., ven., sam.: 19 h 30. Dim.: 13 h 30, 19 h 30.  
**Cinéma de Montréal (1):** «Mission»: 14 h 25, 16 h 40, 19 h 21 h 20.  
**Cinéma de Montréal (2):** «Angel Heart»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.  
**Cinéplex (1):** «Platoon»: 14 h, 16 h 15, 19 h, 21 h 15.  
**Cinéplex (2):** «Hollywood Shuffle»: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.  
**Cinéplex (3):** «The Name of the Rose»: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 25.  
**Cinéplex (4):** «Room with a view»: 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20.  
**Cinéplex (5):** «Duet for one»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.  
**Cinéplex (6):** «Radio days»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.  
**Cinéplex (7):** «Ishtar»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.  
**Cinéplex (8):** «Angel Heart»: 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.  
**Cinéplex (9):** «The Hanoi Hilton»: 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 20.  
**Complexe Desjardins (1):** «Secret de mon succès»: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35. Dernier spectacle ven.: 23 h 50.  
**Complexe Desjardins (2):** «Un zoo la nuit»: Ven.: 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 21 h 35. Du lun. au jeu.: 14 h, 17 h, 19 h 30, 21 h 35. Dernier spectacle ven.: 23 h 45.  
**Complexe Desjardins (3):** «Autour de minuit»: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30.  
**Complexe Desjardins (4):** «Duo pour une soliste»: 12 h 30, 14 h 40, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15. Dernier spectacle ven.: 23 h 25.  
**Conservatoire d'art cinématographique:** «It's a gift»: 19 h. «Hypnotized»: 19 h. «Million dollar legs»: 21 h.  
**Crémazie:** «Secret de mon succès»: 19 h 15, 21 h 20.  
**Dauphin (1):** «Radio days»: 19 h 15, 21 h 15.  
**Dauphin (2):** «Platoon»: 19 h, 21 h 20.  
**Décarie (1):** «Dragnet»: 19 h, 21 h 20.  
**Décarie (2):** «Predator»: 19 h 20, 21 h 30.  
**Dorval (1):** «The Untouchables»: 19 h 10, 21 h 35.  
**Dorval (2):** «Innerspace»: 19 h 15, 21 h 35.  
**Dorval (3):** «The Witches of Eastwick»: 19 h, 21 h 25.  
**Dorval (4):** «Beverly Hills Cop (2)»: 19 h 15, 21 h 30.  
**Elysée (1):** «L'enchaîné»: 19 h 30, 21 h 30.  
**Elysée (2):** «Les enfants du silence»: 19 h 10, 21 h 20.  
**Eve:** «Rhinstone cowgirls»: 10 h 10, 12 h 40, 15 h 10, 17 h 40, 21 h 10. «Honey-moon in paradise»: 11 h 15, 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.  
**Fairview (1):** «Beverly Hills Cop II»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.  
**Fairview (2):** «Spaceballs»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 25.  
**Faubourg Ste-Catherine (1):** «Roxanne»: 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30.  
**Faubourg Ste-Catherine (2):** «Working girl»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30.  
**Faubourg Ste-Catherine (3):** «Secret of my success»: 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 35.  
**Faubourg Ste-Catherine (4):** «Harry et les Hendersons»: 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.  
**Greenfield (1):** «Spaceballs»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 25.  
**Greenfield (2):** «Beverly Hills Cop II»: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 30.  
**Greenfield (3):** «The Untouchables»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.  
**Guy:** «Plato's retreat West»: 10 h, 12 h 30, 15 h, 17 h 30, 20 h. «In the pink»: 11 h, 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h.  
**Imperial:** «The Untouchables»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35. Dernier spectacle ven.: 23 h 50.  
**Jean-Talou:** «Prédator»: 19 h, 21 h 15.  
**Kent (1):** «The Untouchables»: 19 h 10, 21 h 25.  
**Kent (2):** «Benji the hunted»: 18 h 30, 20 h 30.  
**L'Amour:** «Hot Pursuit»: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55. «Pandora's Mirror»: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30.  
**Laurier:** «Mémoires du Texas»: 19 h 15. «La symphonie pathétique»: 21 h 30.  
**L'Autre Cinéma:** «Some kind of wonder-fub»: 19 h. «L'homme renversé»: 19 h 15. «Le nom de la Rose»: 21 h 15. «La messe est finie»: 21 h 30.  
**Laval (1):** «The Untouchables»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.  
**Laval (2):** «Beverly Hills Cop II»: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 30.  
**Laval (3):** «Adventures in Babysitting»: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10.  
**Laval (4):** «A la poursuite de Benji»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30. «The Witches of Eastwick»: 19 h, 21 h 25.  
**Laval (5):** «Innerspace»: 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45.  
**Laval 2000 (1):** «Prédator»: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 35.  
**Saint-Denis (2):** «American Warriors (2)»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.  
**Sain-Denis (3):** «L'enfant sacré du Tibet»: 13 h 15, 17 h 05, 21 h 10. «Crocodile Dundee»: 15 h 15, 19 h 05.  
**Versailles (1):** «Innerspace»: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.  
**Versailles (2):** «The Untouchables»: 19 h 10, 21 h 35.  
**Versailles (3):** «A la poursuite de Benji»: 18 h 30, 20 h 30.  
**Versailles (4):** «Freddy 3, les griffes du cauchemar»: 19 h 20, 21 h 30.  
**Versailles (5):** «The Witches of Eastwick»: 19 h, 21 h 25.  
**Versailles (6):** «Opération chimpanzé»: 19 h, 21 h 15.  
**Westmount Square:** «Beverly Hills Cop II»: 19 h 15, 21 h 30.  
**York:** «Crocodile Dundee»: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.

**Laval 2000 (2):** «Secret de mon succès»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.  
**Loews (1):** «Adventures in Babysitting»: 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.  
**Loews (2):** «Innerspace»: 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h.  
**Loews (3):** «Beverly Hills Cop II»: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 30.  
**Loews (4):** «Innerspace»: 13 h, 15 h 30, 18 h, 20 h 30.  
**Loews (5):** «Beverly Hills Cop II»: 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 22 h.  
**Millieu:** «La mission»: 19 h. «A composer's note: Philip Glass and the Making of an Opera»: 21 h 30.  
**Omni (1):** «L'arme fatale»: Ven.: 15 h 05, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 30. Du lun. au jeu.: 19 h 25, 21 h 30.  
**Omega (2):** «Chalet des plaisirs»: Ven.: 13 h, 17 h 30, 22 h. Du lun. au jeu.: 21 h 55. «Un jeune mari en panne»: Ven.: 14 h 30, 19 h. Du lun. au jeu.: 19 h.  
**Ouimetoscope:** «Mauvais sang»: 19 h. «O Picasso»: 19 h 15. «Mon beau village»: 19 h 30. «El Topo»: 21 h. «L'ami américain»: 21 h 15. «Re-Animator»: 21 h 30.  
**Palace (1):** «The Witches of Eastwick»: 12 h, 14 h 15, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 55.  
**Palace (2):** «The Witches of Eastwick»: 12 h, 14 h 15, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30.  
**Palace (3):** «Evil Dead II»: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40.  
**Palace (4):** «Benji the Hunted»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30.  
**Palace (5):** «The Witches of Eastwick»: 13 h 10, 15 h 25, 17 h 50, 20 h 15. Dernier spectacle ven.: 22 h 40.  
**Palace (6):** «The Witches of Eastwick»: 12 h 10, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 40.  
**Papineau (1):** «Jeux d'amour en ascenseur»: 11 h 50, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45. «Tages du désin»: 13 h, 15 h 30, 18 h, 20 h 30.  
**Papineau (2):** «Le sexe qui parle»: 12 h, 14 h 55, 17 h 50, 20 h 45. «Couples enflammés»: 13 h 35, 16 h 30, 19 h 25, 22 h 20.  
**Paradis (1):** «Prédator»: 19 h 15, 21 h 15.  
**Paradis (2):** «Bras de fer»: 21 h 10. «Police Academy (4)»: 19 h 30.  
**Paradis (3):** «Secret de mon succès»: 19 h 30, 21 h 30.  
**Parisien (1):** «Opération chimpanzé»: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.  
**Parisien (2):** «Freddy 3, les griffes du cauchemar»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30.  
**Parisien (3):** «L'enchaîné»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.  
**Parisien (4):** «A la poursuite de Benji»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30.  
**Parisien (5):** «Blue Velvet»: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.  
**Place du Parc (1):** «Adventures in Babysitting»: 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.  
**Place du Parc (2):** «The Mission»: 19 h 15, 21 h 30.  
**Place du Parc (3):** «Lethal Weapon»: 19 h, 21 h 10.  
**Place Longueuil (1):** «Prédator»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.  
**Place Longueuil (2):** «Secret de mon succès»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.  
**Plaza Alexis-Nihon (1):** «Predator»: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. Dernier spectacle ven.: 23 h 20.  
**Plaza Alexis-Nihon (2):** «The Believers»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 50.  
**Plaza Alexis Nihon (3):** «Rivers Edge»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven.: 23 h.

**Saint-Denis (2):** «American Warriors (2)»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.  
**Sain-Denis (3):** «L'enfant sacré du Tibet»: 13 h 15, 17 h 05, 21 h 10. «Crocodile Dundee»: 15 h 15, 19 h 05.  
**Versailles (1):** «Innerspace»: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.  
**Versailles (2):** «The Untouchables»: 19 h 10, 21 h 35.  
**Versailles (3):** «A la poursuite de Benji»: 18 h 30, 20 h 30.  
**Versailles (4):** «Freddy 3, les griffes du cauchemar»: 19 h 20, 21 h 30.  
**Versailles (5):** «The Witches of Eastwick»: 19 h, 21 h 25.  
**Versailles (6):** «Opération chimpanzé»: 19 h, 21 h 15.  
**Westmount Square:** «Beverly Hills Cop II»: 19 h 15, 21 h 30.  
**York:** «Crocodile Dundee»: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.

**CINÉ-PARCS**

**Ciné-parc St-Hilaire (1):** «L'enfant sacré du Tibet». «Crocodile Dundee». Ven.: «L'enfant sacré du Tibet». «Crocodile Dundee». «Week-end de terreun».  
**Ciné-parc St-Hilaire (2):** «Police Academy (4)». «Bras de fer». Ven.: «Police Academy (4)». «Bras de fer». «Goonies».  
**Ciné-parc Odon (1, Boucherville):** «Secret de mon succès». «Les ailes de la justice». Ven.: «Secret de mon succès». «Les ailes de la justice». «Fletch aux troussees».  
**Ciné-parc Odon (2):** «Prédator». «Les aventures de Jack Burton». Ven.: «Prédator». «Les aventures de Jack Burton». «Highlander».  
**Ciné-parc Laval (1):** «Police Academy (4)». «Bras de fer». Ven.: «Police Academy (4)». «Bras de fer». «Madmax».  
**Ciné-parc Laval (2):** «Secret de mon succès». «Les ailes de la justice». Ven.: «Secret de mon succès». «Les ailes de la justice». «Fletch aux troussees».  
**Ciné-parc Laval (3):** «American Warriors (2)». «Allan Quatermain et la cité de l'or perdue». Ven.: «American Warriors (2)». «Allan Quatermain et la cité de l'or perdue». «A bout de course».  
**Ciné-parc Laval (4):** «Prédator». «Les aventures de Jack Burton». Ven.: «Prédator». «Les aventures de Jack Burton». «Highlander».  
**Ciné-parc Châteauguay (1):** «Prédator». «Les aventures de Jack Burton». Ven.: «Prédator». «Les aventures de Jack Burton». «Highlander».  
**Ciné-parc Châteauguay (2):** «American Warriors (2)». «Allan Quatermain et la cité de l'or perdue». Ven.: «American Warriors (2)». «Allan Quatermain et la cité de l'or perdue». «A bout de course».  
**Ciné-parc Châteauguay (3):** «Harry et les Hendersons». «La foire aux malheurs». Ven.: «Harry et les Hendersons». «La foire aux malheurs». «Comment claquer un million».  
**Ciné-parc Vaudreuil (1):** «Police Academy (4)». «Bras de fer». Ven.: «Police Academy (4)». «Bras de fer». «Cobra».  
**Ciné-parc Vaudreuil (2):** «Harry et les Hendersons». «La foire aux malheurs». Ven.: «Harry et les Hendersons». «La foire aux malheurs». «Comment claquer un million».  
**Ciné-parc St-Eustache (1):** «Predator». «The Fly». Ven.: «Predator». «The Fly». «Jumping Jack Flash».  
**Ciné-parc St-Eustache (2):** «Harry et les Hendersons». «La foire aux malheurs». Ven.: «Harry et les Hendersons». «La foire aux malheurs». «Comment claquer un million».

**Ciné-parc St-Eustache (3):** «Dragnet». «Secret of my success». Ven.: «Dragnet». «Secret of my success». «Playing for keeps».  
**Ciné-parc St-Eustache (4):** «La fissure». «Mes deux hommes». Ven.: «La fissure». «Mes deux hommes». «Pouvoir intime».  
**Ciné-parc St-Eustache (5):** «L'enfant sacré du Tibet». «Crocodile Dundee». Ven.: «L'enfant sacré du Tibet». «Crocodile Dundee». «Week-end de terreun».

**MUSIQUE**

**Église Erskine and American** — Quatuor de flûtes Lines. Oeuvres de Fauré, Bozza, Debussy. Entrée libre: 12 h.  
**Maison Trestler (Dorion)** — Louis-Philippe Pelletier, pianiste. Oeuvres de Bach: 20 h.

**VARIÉTÉS**

**Vieux Port de Montréal** — Le Cirque du Soleil: 14 h, 20 h.

**Le Reine Elizabeth (Salle Arthur)** — «French Can Can». Ven.: 20 h 30 (français). Merc., jeu., sam., dim.: 20 h 30 (anglais).

**Théâtre la relève à Michaud (St-Mathieu-de-Beloeil, 464-0089)** — «Second Debut». «Mes deux hommes». «Pouvoir intime». de Roger Karshner, adapt. de Claude Maher. Du mar. au ven.: 21 h. Sam.: 19 h, 22 h 30.

**Club soda (5240, Av. du Parc)** — «Lady Day at Emerson's Bar & Grill» (histoire de Billie Holiday): 20 h 30.  
**La Mansarde (3225 e., boul. Gouin)** — Groupe Why Not: 21 h.  
**Le bistro d'autrefois (1229, St-Hubert)** — Catherine Karmas, Claude Morin, Francine Lachance, Rock Chouinard, Sylvain Saindon, Caroline Harvey et Wagi Koury: 22 h.  
**Les joyeux naufragés (161 e., Ontario)** — Martine Carrière: 22 h.  
**Les deux Pierrots (104 e., St-Paul)** — Conciliation et Louis Morin: 20 h.  
**Café Timénes (4857 av. du Parc)** — Sari Dajani et Surprises: 22 h.  
**Café Thémé (311 e., Ontario)** — Bill Tracey: de 17 h à 21 h 30. Boj 40; de 21 h 30 à 1 h 30.  
**Le Rising Sun (286 e., Ste-Catherine)** — The Hex: à compter de 21 h.  
**Le Loup-Bar (282 e., Ste-Catherine)** — Groupe A Few Colors: 22 h, minuit.  
**Secrets (40 e., av. des Pins)** — Hugh Bull et What I & Is: à compter de 21 h.  
**La vieille France (52, St-Jacques)** — Madgaïnea et Janus Weing. Dim.  
**Le Reflex (289 e., Mont-Royal)** — Raphaël Terr: à compter de 22 h.

**Calendrier des événements**  
**La Presse**  
**Supplémentaires**  
**PAOLO CONTE**  
 Lundi 6 juillet 20h  
 Mardi 7 juillet 20h  
 Samedi 11 juillet 19h30-23h30  
**De retour à Montréal...**  
**NAZARETH**  
 Mercredi 8 juillet 20h  
**Vendredi 10 juillet 21h**  
**DISSIDENTEN**  
**William Sheller**  
 Jeudi 16 juillet 20h30  
**Supplémentaires**  
**LES RITA MITS OUKO**  
 Vendredi 24 juillet 20h30  
**Kent (1):** «The Untouchables»: 19 h 10, 21 h 25.  
**Kent (2):** «Benji the hunted»: 18 h 30, 20 h 30.  
**L'Amour:** «Hot Pursuit»: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55. «Pandora's Mirror»: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30.  
**Laurier:** «Mémoires du Texas»: 19 h 15. «La symphonie pathétique»: 21 h 30.  
**L'Autre Cinéma:** «Some kind of wonder-fub»: 19 h. «L'homme renversé»: 19 h 15. «Le nom de la Rose»: 21 h 15. «La messe est finie»: 21 h 30.  
**Laval (1):** «The Untouchables»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.  
**Laval (2):** «Beverly Hills Cop II»: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 30.  
**Laval (3):** «Adventures in Babysitting»: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10.  
**Laval (4):** «A la poursuite de Benji»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30. «The Witches of Eastwick»: 19 h, 21 h 25.  
**Laval (5):** «Innerspace»: 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45.  
**Laval 2000 (1):** «Prédator»: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 35.

**Calendrier des événements**  
**La Presse**  
**Supplémentaires**  
**PAOLO CONTE**  
 Lundi 6 juillet 20h  
 Mardi 7 juillet 20h  
 Samedi 11 juillet 19h30-23h30  
**De retour à Montréal...**  
**NAZARETH**  
 Mercredi 8 juillet 20h  
**Vendredi 10 juillet 21h**  
**DISSIDENTEN**  
**William Sheller**  
 Jeudi 16 juillet 20h30  
**Supplémentaires**  
**LES RITA MITS OUKO**  
 Vendredi 24 juillet 20h30  
**Kent (1):** «The Untouchables»: 19 h 10, 21 h 25.  
**Kent (2):** «Benji the hunted»: 18 h 30, 20 h 30.  
**L'Amour:** «Hot Pursuit»: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55. «Pandora's Mirror»: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30.  
**Laurier:** «Mémoires du Texas»: 19 h 15. «La symphonie pathétique»: 21 h 30.  
**L'Autre Cinéma:** «Some kind of wonder-fub»: 19 h. «L'homme renversé»: 19 h 15. «Le nom de la Rose»: 21 h 15. «La messe est finie»: 21 h 30.  
**Laval (1):** «The Untouchables»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.  
**Laval (2):** «Beverly Hills Cop II»: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 30.  
**Laval (3):** «Adventures in Babysitting»: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10.  
**Laval (4):** «A la poursuite de Benji»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30. «The Witches of Eastwick»: 19 h, 21 h 25.  
**Laval (5):** «Innerspace»: 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45.  
**Laval 2000 (1):** «Prédator»: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 35.

**PROFITEZ DE VOS VACANCES CETTE SEMAINE, VENEZ NOUS VOIR**  
 Exceptionnellement, nous présentons nos films en matinée dans les cinémas VERSAILLES, GREENFIELD PARK, LAVAL et FAIRVIEW, en plus de nos salles habituellement ouvertes l'après-midi.

**«REMARQUABLE»**  
 TODAY SHOW Gene Shalit  
**.....PRIX SPÉCIAUX.....**  
 Enfants et Age d'or..... \$3.00  
 Adultes et Adolescents..... \$3.50

**Walt Disney G**  
**à la poursuite de Benji**

**VERSION FRANÇAISE**

**EN ANGLAIS Benji the Hunted**

**Le PARISIEN**  
 400 STE CATHERINE Q. 506-3008  
 12:15-2:30-4:45  
 7:00-9:15

**GREENFIELD PARK**  
 591 TROCHEREAU BLD. 671-6128  
**VERSAILLES**  
 PLACE VERSAILLES 303-7960  
 12:30-2:30-4:30-6:30-8:30  
**LAVAL**  
 CENTRE L'AMAL 688-7776  
**PARISIEN 4 GREENFIELD 3 (V.F.)**  
 12:30-2:30-4:30-6:30-8:30  
**LAVAL 4 VERSAILLES 3 MATINEES** 12:30-2:30-4:30  
**KENT 2 (V.A.)** Tous les jours 6:30-8:30  
**MATINEES** mercredi 12:30-2:30-4:30  
**(V.F.) MATINEES** 12:30-2:30-4:30  
**PALACE 4 (V.A.)** 12:30-2:30-4:30-6:30-8:30

**Les Dernier Jour Enfants du silence**  
**ÉLYSÉE**  
 35 MILTON 842-9023  
 Tous les jours 7:10-9:20  
**MATINEES** mercredi 12:40-2:50-5:00

**BLUE VELVET**  
**VERSION FRANÇAISE**  
**Le PARISIEN**  
 400 STE CATHERINE Q. 506-3008  
 12:15-2:30-4:45  
 7:00-9:15

**70MM DOLBY STEREO**  
**PALACE**  
 508 STE CATHERINE Q. 506-6907  
**FAIRVIEW**  
 CENTRE FAIRVIEW Place Corn. 697-2006  
**PLACE DU PARC**  
 305 BROADVIEW 844-9420  
**VERSAILLES**  
 PLACE VERSAILLES 303-7960  
**Le CINÉMA**  
 400 GREENE WESTMOUNT 631-7677  
**GREENFIELD PARK**  
 59 BOUL. TROCHEREAU 671-6128

**LE CINÉMA-DUPARC 1** Tous les jours 7:25-9:25  
**MATINEES** mercredi 1:30-3:30-5:30  
**DUPARC 2** Tous les jours 6:30-8:30  
**MATINEES** mercredi 12:30-2:30-4:30  
**FAIRVIEW 2-GREENFIELD 1** 1:30-3:30-5:30-7:25-9:25  
**PALACE VERSAILLES** 12:10-2:00-3:55-5:50-7:45-9:40

**18 ANS**  
**L'enchaîné**  
**LAURA ANTONELLI**  
**5e SEMAINE!**  
**ÉLYSÉE**  
 35 MILTON 842-9023  
 Tous les jours 7:30-9:30  
**MATINEES** mercredi 1:30-3:30-5:30

**18 ANS**  
**UN FANTASME BIZARRE!**  
**STEFANIA SANDRELLI BEN CROSS**  
**L.E. MENSONGE**  
**Le PARISIEN**  
 400 STE CATHERINE Q. 506-3008  
 1:30-3:30-5:30  
 7:30-9:30

**14 ANS**  
**Des demain au Parisien et Laval**  
**le Solitaire**  
 Un film de Jacques Doray

<

**Juste pour rire**  
PRÉSENTE

# MAGDANE

9 • 10 JUILLET - 20 H / 11 JUILLET - 19 H

**SUPPLÉMENTAIRES:**  
11 juillet, 22 h 30;  
14, 15, 17 juillet, 20 h;  
16 juillet, 21 h; 18 juillet, 21 h 30.



Théâtre Maisonneuve  
Place des Arts

Reservations: téléphoniques: 514 842 2112. Frais de service. Redevance de 15¢ sur tout billet de plus de 75¢

La Presse cjms 128 Radio-Canada Télévision

**UNE AVENTURE À PROPORTIONS INCROYABLES!**



Steven Spielberg presents  
**INNER SPACE**  
A Joe Dante Film

Innerspace - Guber-Peters production  
stars: Dennis Quaid, Martin Short, Meg Ryan, Kevin McCarthy  
Director of Photography: Andrew Laszlo, A.S.C. Production Designer: James H. Spencer  
Music by: Jerry Goldsmith. Co-Produced by: Chip Proser  
Co-Executive Producers: Frank Marshall and Kathleen Kennedy  
Executive Producers: Steven Spielberg, Peter Guber and Jon Peters  
Story by: Chip Proser. Screenplay by: Jeffrey Boam and Chip Proser  
Produced by: Michael Finnell. Directed by: Joe Dante

En collaboration avec **ckoj 97fm** de Sonde Montréal

**Aucun laissez-passer**

<b>LOEWS</b> 954 STE-CATHERINE O. 651-7437	<b>VERSAILLES</b> PLACE VERSAILLES 353 7860
<b>LAVAL</b> CENTRE L'AMAL 688 7776	<b>DORVAL</b> 200 Ave. DORVAL 631 8566

LOEWS 2 12:00-2:30-5:00-7:30-10:00  
LOEWS 4 1:00-3:30-6:00-8:30  
LAVAL 5 12:05-2:30-4:55-7:20-9:45  
VERSAILLES 1 12:15-2:35-4:55-7:15-9:35  
DORVAL 2 Tous les jours 7:15-9:35  
MATINEES mercredi 12:15-2:35-4:55

**UN FILM À LA FOIS TENDRE ET PLEIN D'ACTION!**

# BELMONDO



## le Solitaire

Un film de Jacques Deray

Dès demain!

**Le PARISIEN** 480 STE-CATHERINE O. 855-3955  
**VERSAILLES** PLACE VERSAILLES 353 7860

**PRÉSENTE**

# David

EN VENTE AUJOURD'HUI à 10 H 00

## THE GLASS SPIDER TOUR

L'ÉVÈNEMENT ROCK LE PLUS EXTRAVAGANT QUI SOIT



De plus, pour la première fois sur la même scène

# DURAN DURAN

et le retour tant attendu de **PAGLIARO**

Dim 30 août, 19h  
Stade Olympique

97.7 fm **COOL**  
Venez vivre la musique.

Billets 29,50\$ (+ 3,50\$ frais de service) en vente aux guichets du Stade Olympique et à tous les comptoirs Ticketron. Limite de billets: 10 par personne.



Parc olympique **DKD**

# ADVENTURES IN BABYSITTING



« BEAUCOUP PLUS DIVERTISSANT QUE FERRIS BUELLER'S DAY OFF! »  
Siskel & Ebert & THE MOVIES

« Le film joyeux de l'été est ici — frais et désinvolte, jeune de cœur et rempli de plaisir et de rire. »  
— WOR-TV, Judith Crist

« HILARANT, DU PLAISIR IRRÉSISTIBLE. »  
— SNEAK PREVIEWS, Michael Medved

Nous remercions AM 60 de leur entière collaboration pour la présentation spéciale.

**AM 60**

**Aucun laissez-passer**

<b>LOEWS</b> 954 STE-CATHERINE O. 651-7437	<b>LAVAL</b> CENTRE L'AMAL 688 7776	<b>PLACE DU PARC</b> 3575 Ave du PARC 644-9473
---	--	---

DUPARC 3-LOEWS 1 12:45-3:00-5:10-7:20-9:30  
LAVAL 3 12:30-2:40-4:50-7:00-9:10

**La Presse** **PETRO-CANADA** PRÉSENTENT

# LE FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE



**SUPPLÉMENTAIRE**  
Samedi 4 juillet, 20 h 30  
**LOUIS LORTIE**  
Chopin: Les 2 nocturnes op.55, Les 4 Scherzos, La Polonoise — Fantaisie  
Eglise ST-THOMAS 18,50\$



dimanche 5 juillet 20 h 30  
**Hermann PREY** baryton  
Programme de Schubert: Lieder sur les thèmes suivants: La vie, Dieu, la nature et l'amour.  
Soirée commanditée par Banque Nationale  
Eglise NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES 18,60\$



Les concerts Papiers Scott Mardi 7 juillet 20 h 30  
**Michel DALBERTO** pianiste de Mozart: sonate en la majeur K. 331, de Brahms: 4 balades op. 10, de Schubert: sonate posthume en la majeur d. 959  
Eglise de St-Ambroise 10,00\$



les soirées du Maurier jeudi 8 juillet 20 h 30  
Soirée de concertos avec Anton Kuarti: pianiste: Peter Zázolky, violoniste: Vladimir Orloff, violoncelle et l'Orchestre Métropolitain. Dir.: José-André Gendie.  
Cathédrale de Joliette 18,50\$

**Billets en vente à la Librairie René Martin** et tous les comptoirs Ticketron. Comptes bancaires acceptés (VISA, MasterCard). Téléphone: 759-2822-2825  
**Librairie René Martin: (514) 759-2822 de Joliette (514) 589-5676 de Montréal**